

Vacances

adultes et familles



HIVER - PRINTEMPS 2020



Fondation
d'Aguesseau

ÉDITO

C'est avec plaisir que nous vous présentons notre nouvelle sélection de séjours pour vos vacances d'hiver et de printemps.

Pour permettre à tous de profiter de vacances inoubliables, nous renouvelons cette année l'opération « subvention neige ».

Elle vous permet de bénéficier d'une réduction de 15% à 40% sur les séjours aux périodes indiquées dans ce catalogue et sur notre site internet.

Vous pourrez également retrouver le charme de nos maisons de vacances toujours présentes pour une parenthèse à prix doux.

Que vous soyez amateur de pistes enneigées ou non, nous espérons que vous trouverez dans ce catalogue, la promesse de belles vacances en solo, en duo, en famille ou entre amis.

Après la plage, place aux pistes !

L'équipe du service vacances

SOMMAIRE

SÉJOURS EN VILLE

Île de France 32

SÉJOURS À LA MER

Saint-Cast-le-Guildo 8

Belle-Île-en-Mer 10

Vendres-Plage 14

SÉJOURS À LA MONTAGNE

Pralognan-la-Vanoise 18

Embrun 19

Font-Romeu 20

Saint-Lary 21

Orcières Merlette 1850 22

Les Carroz d'Araches 23

Saint-Sauves 24

La Plagne-Montalbert 25

Le Grand Val-Cenis 26

Doucy Valmorel 27

Premanon 28

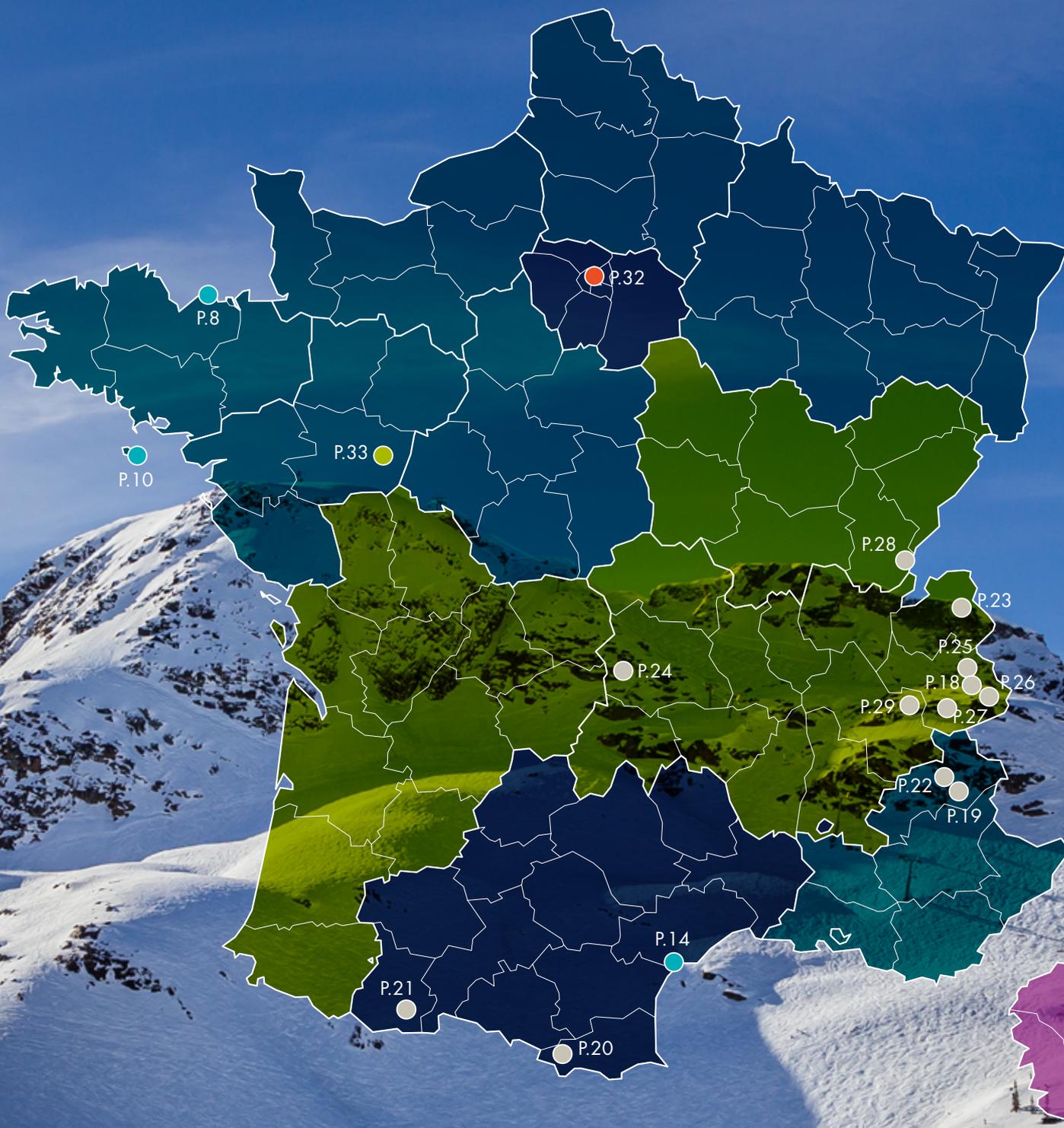
Prapoutel 29

SÉJOURS À LA CAMPAGNE

Saint-Martin-de-la-Place 33

VACANCES PRATIQUES 4

CONDITIONS GÉNÉRALES 38



● Séjour Mer

● Séjour Montagne

● Séjour Ville

● Séjour Campagne

Vacances de Noël

Du samedi 21 décembre 2019 au lundi 6 janvier 2020

Vacances d'hiver

Zone A : Du samedi 22 février au lundi 9 mars 2020

Zone B : Du samedi 15 février au lundi 2 mars 2020

Zone C : Du samedi 8 février au lundi 24 février 2020

Vacances de printemps

Zone A : Du samedi 18 avril 2020 au lundi 4 mai 2020

Zone B : Du samedi 11 avril 2020 au lundi 27 avril 2020

Zone C : Du samedi 4 avril 2020 au lundi 20 avril 2020

● Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.

● Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.

● Zone C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

● Corse : **Hiver 2020** : du samedi 15 février au lundi 2 mars 2020 ; **Printemps 2020** : du samedi 18 avril au lundi 4 mai 2020

VACANCES PRATIQUES

PARTIR AVEC LA FONDATION D'AGUESSEAU

LA FONDATION

Reconnue d'utilité publique depuis sa création en 1954, la Fondation d'Aguesseau intervient auprès de tous les agents actifs et retraités du ministère de la Justice afin de leur apporter une aide. Celle-ci peut se matérialiser sous différentes formes. Qu'il s'agisse de vacances à tarifs préférentiels en colonies, en famille ou entre amis, d'aides ou de prêts sociaux, de logements pour les agents nouvellement affectés ou d'aides aux études, la Fondation accompagne les agents tout au long de leur vie professionnelle.

QUI PEUT PARTIR ?

- **Vous êtes agent actif ou retraité du ministère de la Justice ?** Vous, votre conjoint ou concubin et vos enfants fiscalement à charge, pouvez profiter des vacances proposées par la Fondation d'Aguesseau.
- **Pour les résidences de Belle-Île-en-Mer, Saint-Cast-le-Guildo* et Vendres-Plage,** la Fondation vous permet également de partir avec vos enfants non fiscalement à charge au tarif "famille et invités" (FAM) ou extérieur (EXT) dans la limite des places disponibles. D'autres participants, accompagnateurs de l'agent, pourront également bénéficier du tarif "famille et invités" (FAM), ou extérieur (EXT), en sa présence.
- **Quant aux agents relevant des organismes publics partenaires** (FJM, EPAF, IGESA ou CNBF ou fondation Louis Lépine), ils bénéficient des tarifs "partenaires" (PART), et ceux des autres ministères des tarifs "autres ministères" (AM) **uniquement sur nos 3 maisons de vacances.**

COMMENT FAIRE ?

1. Remplissez le bulletin d'inscription "Vacances Adultes et Familles Hiver-Printemps 2020" téléchargeable sur notre site internet puis retournez-le dûment rempli accompagné des documents justificatifs (CGV pages 38 à 41 art. 1.2.2).
 2. Après traitement de votre demande, vous recevrez une proposition de séjour.
 3. Pour valider votre réservation vous devrez régler un acompte de 30 % sous 8 jours ou payer l'intégralité de votre séjour si votre départ doit se faire dans moins de 30 jours.
 4. Tout séjour devra être soldé au plus tard 1 mois avant le départ **sans relance de notre part.**
- **Pour toutes les autres résidences :** une fois que vous aurez choisi votre séjour, reportez-vous aux rubriques "Renseignements et réservation" du séjour choisi. Vous y trouverez toutes les coordonnées nécessaires



OÙ S'ADRESSER ?

La demande de réservation doit être envoyée à :

- **Pour la résidence de Saint-Cast-Le-Guildo* et les séjours "Neige" :**

Fondation d'Aguesseau
Service Vacances 10 rue Pergolèse
75782 Paris Cedex 16
Tél. : 01 44 77 98 62/59/70/60
Fax : 01 44 77 98 65
svf@fda-fr.org

- **Pour la résidence de Belle-Île-en-Mer :**

Fondation d'Aguesseau
Camping Moulin-Luc et résidence Souverain
56360 Le Palais - Belle-Île-en-Mer
02 97 31 81 62
belle-ile@fda-fr.org

- **Pour la résidence de Vendres-Plage :**

Les Lodges Méditerranée
Chemin des Montilles
34350 Vendres-Plage Ouest
Tél. : 04 67 39 74 80
Fax : 04 67 39 83 73
accueil@lodgesmediterranee.fr

- **Pour les résidences Paris et Saint-Martin-de-la-Place :**

Contactez directement le partenaire aux coordonnées indiquées sur chaque page de séjour dans l'encart « Renseignements et réservation ».

Réservez vite! Les places disponibles partent très vite.



DES FORMULES POUR TOUS LES GOÛTS

À la montagne en location ou en pension complète, en formule tout compris (pension complète, remontées mécaniques et matériel) ou en formule plus flexible. À vous de choisir parmi les stations proposées par des prestataires rigoureusement sélectionnés. Nous mettons tout en œuvre pour que ces offres contiennent les vacances qui vous ressemblent.

À Belle-Île-en-Mer, Saint-Cast-le-Guildo* et Vendres- Plage, goûtez aux charmes des maisons de La Fondation. Quatre lieux de vacances différents à prix malin pour s'adapter à vos envies.

LES BONS PLANS FAMILLE

• Des tarifs attractifs :

Tous nos séjours vous permettent de bénéficier des meilleurs tarifs négociés auprès de nos prestataires.

• Le Pack Famille :

Partez en famille à des tarifs encore plus avantageux grâce au « Pack Famille ». Envoyez votre dossier à la fondation en remplissant le bulletin d'inscription « Vacances Adultes et familles » Hiver-Printemps 2020 téléchargeable sur notre site internet. À réception des demandes, **la priorité est donnée aux agents dont le quotient familial est le plus bas.** Cette offre est réservée aux seuls agents justice accompagnés de leurs enfants à charge fiscalement et non à la famille et aux invités. Le nombre de places au tarif « Pack Famille » est limité.

• Les séjours "Subvention Neige" :

Sur certains séjours et **pendant les vacances scolaires d'hiver**, la fondation propose une aide à la neige jusqu'à 40% selon le quotient familial. Seule l'aide aux séjours effectués avec l'Igesa vous sera versée à votre retour. Les séjours bénéficiant de cette subvention sont indiqués par un logo au fil des pages.

La subvention neige s'applique dans la limite des places disponibles et du montant de la subvention allouée au dispositif. Date limite de réception des dossiers : 16 décembre 2019. (conditions CGV page 41).



AVEZ-VOUS PENSÉ AUX AIDES AU DÉPART ?

• Les chèques vacances :

Tous nos partenaires sont agréés pour les chèques vacances ANCV, vous pouvez ainsi les utiliser pour régler votre séjour.

• Les bons VACAF et CAF :

La Fondation Jean Moulin (sous réserve d'acceptation de votre CAF) accepte les bons CAF et/ou VACAF.

• Les autres aides :

Pensez à demander à votre CE ou votre mutuelle si vous pouvez bénéficier d'une aide au départ en vacances complémentaire aux tarifs de la Fondation.

À tous, nous vous souhaitons d'excellentes vacances en espérant que vous trouverez votre bonheur parmi ces pages et que les séjours proposés conviendront aux petits et aux grands.

Le service vacances est à votre écoute pour toute demande d'information !





NOS MAISONS



Fondation
d'Aguesseau





SAINT-CAST-LE-GUILD

Hôtel des Bains

Ancré sur la côte d'Émeraude, entre Saint-Malo et Saint-Brieuc, Saint-Cast-le-Guildo est une agréable petite station balnéaire. Au cœur de ce village, l'hôtel des Bains est idéalement situé face à la mer et offre un accès direct au port de plaisance, aux commerces et aux nombreuses activités maritimes, sportives et culturelles.

Saint-Cast-le-Guildo est le point de départ idéal pour découvrir la région et ses savoureux mélanges.

Situation

L'hôtel est situé sur le bord de mer, à 15 km du Cap Fréhel et 30 km de Saint-Malo.

Hébergement

L'hôtel dispose de 39 chambres de 1 à 5 personnes (Chambres individuelles, chambres doubles et chambres familiales pour 3 à 5 personnes) avec sanitaires individuels (sèche-cheveux), téléphone et télévision. Elles sont desservies par un ascenseur. Draps et linge de toilette fournis.

Restauration

Pension complète. Vaste salle de restaurant avec vue panoramique sur la mer et le jardin ombragé.

Petit-déjeuner sous forme de buffet. Dans la salle de restaurant avec vue panoramique sur la mer et le port de plaisance, nous vous proposons des repas traditionnels de la région (crêpes, galettes et assiette de la mer). Pique-nique possible le midi (à signaler la veille). Premier repas : dîner et dernier repas : petit-déjeuner.

À votre disposition

Un bar et un grand salon calme et confortable avec WIFI, bibliothèque, jardin arboré et ombragé.

 Mer

22 Côtes-d'Armor

 Pension complète

À savoir

- Règlements uniquement par chèques, chèques vacances ou espèces. Tous les règlements sont à adresser **impérativement** à la fondation d'Aguesseau.
- WIFI Gratuit
- Laverie
- Les chiens d'assistance aux malvoyants sont les seuls animaux acceptés dans l'hôtel

Vos loisirs

• À découvrir

Le Mont-Saint-Michel à moins de 90 km.

L'île de Bréhat, Jersey à une centaine de kilomètres.

Le centre de thalassothérapie de Pléneuf Val André.

Par la côte, à l'est : Saint-Jacut de la Mer et l'île des Hébihens, Saint-Briac, Saint-Lunaire, Dinard, Barrage de la Rance, Saint-Malo, Cancale.

Par la côte, à l'ouest : Fort La Latte, Cap Fréhel, Côte de Penthièvre, Côte de Goëlo, Côte de Granit Rose.

Vers l'arrière-pays : les cités de caractère de Dinan, Saint-Suliac, Jugon les Lacs, Moncontour, Dol de Bretagne et Combourg.

• À proximité avec participation

Pêche en mer ou à pied, sports nautiques, tennis, équitation, thalassothérapie (Dinard), golf, canoé, cycles VAE.

• Sur place

Ping-pong, baby-foot, jeux de société, table de bridge.



Accès

- **Voiture** : A81 jusqu'à Rennes, sortie Saint-Brieuc ; puis direction Lamballe, Matignon et Saint-Cast.
- **Train** : Gare de Saint-Malo (à 35 km), de Plancoët (à 15 km) ou Lamballe (à 28 km)
- **Avion** : Aéroport de Rennes ou Saint-Brieuc puis liaison en bus ou taxi.



Correspondance en car

Lignes de bus desservant Saint-Cast-le-Guildo :

Ligne 1 : Saint-Cast - Lamballe

Ligne 14 : Saint-Cast - St-Jacut - Ploubalay - Saint-Malo

Ligne 13 : Saint-Cast - Plancoët - Dinan



Côté pratique

TIBUS, le réseau des transports interurbains des Costarmoricains

Tél. : 0810 22 22 22

Site internet : www.tibus.fr

Office tourisme de Saint-Cast

Tél. : 02 96 41 81 52

Site : www.stcastleguildo.com



Lieu du séjour

Hôtel des Bains

18, boulevard de la Mer
22380 Saint-Cast-le-Guildo
Tél. : 02 96 41 80 07



Comment formuler votre demande

Le "Bulletin d'inscription Vacances adultes et familles" est à renvoyer à la Fondation accompagné des documents justificatifs.



Renseignements & réservation

Tél. : 01 44 77 98 62/59/60

Mail : svf@fda-fr.org



Agrément

Maison Familiale de Vacances
N° 22-3

**TARIFICATION & RÉSERVATION
DISPONIBLES
DÉBUT DÉCEMBRE 2019**



Mer

56 Morbihan



Location

À LA DÉCOUVERTE DE BELLE-ÎLE-EN-MER :

île de contraste et de lumière

Après une traversée de 45 minutes, Belle-Île-en-Mer s'offre à vous avec ses couleurs, sa lumière si particulière et ses légendes. C'est au domaine de Bruté que vous ferez escale. Ses 20 hectares abritent le Manoir de Souverain avec ses appartements et le camping de Moulin Luc*** où ses mobil-homes tout confort vous attendent.

Situés à 2 km du port de Le Palais, 4 km du port de Sauzon, 1 km de la plage, au cœur du vaste domaine de Bruté entouré de prés et forêts, le Manoir de Souverain et le camping Moulin Luc sont distants de 5 minutes à travers la forêt.

Vous souhaitez réunir votre famille, en dehors des périodes de vacances scolaires, pour un événement particulier ou découvrir l'île entre amis : nous pouvons vous accueillir au camping Moulin Luc à un tarif groupe. Contactez le service réservation pour obtenir un devis.

Séjourner à Belle-Île-en-Mer, c'est partir à la découverte d'une île riche en espaces naturels protégés, c'est observer des espèces rares d'animaux, c'est goûter les plaisirs de la vie insulaire : balade le long des plages ou des sentiers côtiers, découverte du patrimoine culturel et gastronomique, c'est suivre les pas des artistes et des poètes, charmés par le ciel lumineux et les couleurs changeantes de l'océan.

N'oubliez pas de réserver votre passage bateau par une des compagnies maritimes pour un séjour en toute sérénité !

Vos loisirs

Les marchés

- Découvrez les produits locaux (fruits, légumes, produits de la mer, produits bio) sur les marchés de : Le Palais, Locmaria, Sauzon et Bangor.

Visites culturelles

- La Citadelle Vauban.
- Le fort et la muséographie de Sarah Bernhard.
- Le grand Phare et son exposition.

Les produits locaux

- La distillerie* Kaerilis, visite gratuite et vente directe.
- La brasserie* artisanale La Morgat, visite et dégustation gratuite, vente directe.
- La conserverie la Belle-Iloise, spécialité de la mer, vente et dégustation.
- La biscuiterie la Bien Nommée, vente et dégustation gratuite.
- La Palentine, chocolaterie et glacier, fabrication artisanale, vente directe.

Les activités payantes

- **Sportives** : baptême de l'air, saut en parachute, randonnées à vélo ou à pied, balades à cheval, golf, mini parc (structure gonflable pour enfants dès 2 ans).
- **Nautiques** : voile, plongée, kayak, pêche en mer, balades en mer, croisières jusqu'aux îles de Houat et d'Hoëdic, école de surf à Donnant.
- **Détente** : thalasso, baignades.

Services gratuits communs aux 2 sites (disponibles à Moulin Luc) :

- Wifi gratuit
- Salle commune avec TV grand écran et vidéo projecteur
- Coin salon avec cheminée
- Jeux de société, livres et coloriages disponibles à l'accueil
- Prêt de matériel pour bébé (lit, chaise haute)
- Caution (demandée par chèque à la remise des clefs) : 300 €.

Prestations payantes communes aux 2 sites (disponibles à Moulin Luc) :

- Pain et viennoiserie (prix boulangerie) à commander la veille. Glaces et boissons.
- Location kit linge de toilette : 3,90 €/kit comprenant 1 petite serviette (50 x 100) et une grande (100 x 150).
- Dose lessive : 1.10 €/dose (en dépannage).
- Option forfait ménage (hors vaisselle et poubelles évacuées) : de 35 à 70 € par logement (à réserver avec votre séjour). Le forfait ménage ne se substitue pas au ménage de la semaine.
- Lit d'appoint 6,40 €/nuit (à réserver avec votre séjour, uniquement pour les appartements).

*à consommer avec modération



Accès

- **Voiture** : RN 165, sortir à Auray, puis direction Quiberon à 26 km.

Véhicule fortement conseillé

- **Train** : Gare d'Auray (30 km de Quiberon)

- **Avion** :
Paris à Quiberon : 505 km
Rennes à Quiberon : 155 km
Nantes à Quiberon : 160 km



Côté pratique

Compagnie Océane : le réseau des transports maritimes entre le continent et les îles du Morbihan. Passage piéton et véhicule depuis Quiberon

Tél. : 0820 056 156 (0.12€/min.).

Site internet : www.compagnie-oceane.fr

Navix : le spécialiste des croisières et traversées dans le Morbihan en bateau. Passage piéton uniquement. Bénéficiaire de 10% de réduction sur présentation de votre confirmation de réservation d'une location au Domaine de Bruté.

Tél. : 02 97 46 60 00

Mail : info@navix.fr

Site internet : www.navix.fr

Office tourisme de Belle-Île-en-Mer

Tél. : 02 97 31 81 93

Site internet : www.belle-ile.com



Lieu du séjour

Résidence Le Souverain et Camping
Moulin Luc
56360 Le Palais / Belle-Île-en-Mer



Comment formuler votre demande

Le « bulletin d'inscription Vacances adultes et familles » est à renvoyer au Domaine de Bruté accompagné des documents justificatifs.



Renseignements & réservation

Résidence de Belle Île en mer
Domaine de Bruté

Tél. : 02 97 31 81 62

Mail : belle-ile@fda-fr.org



LES APPARTEMENTS DU MANOIR LE SOUVERAIN

Ouverture : à partir du 4 avril 2020

Ancienne maison de maître, située à 2 km du port de Le Palais et à 1 km de la plage Port Jean, elle a été reconvertie en 4 grands appartements, de 75 m² à 115 m² (de 2 ou 3 chambres, pouvant accueillir 4 à 6 personnes et entièrement équipés, micro-ondes, cuisinière, machine à laver la vaisselle, TV). Les lits sont faits à votre arrivée, les draps et couettes sont fournis. Nous mettons également à votre disposition des salons de jardin, des transats dans un jardin en commun.

À proximité de la résidence (au camping de Moulin Luc) se trouve la buanderie (machine à laver et sèche-linge), ainsi qu'un studio de plain-pied pour 2 personnes, accessible aux personnes à mobilité réduite.

Nous vous proposons aussi, à la location, un pavillon indépendant dit "la maison du pêcheur" pour 5 personnes, disposant d'un jardin privatif avec barbecue, salon de jardin et transats.

Tarifs par logement et par semaine (séjour du 1^{er} jour 14h au 8^{ème} jour 9h)

du samedi 4 avril au vendredi 22 mai 2020

Manoir de Souverain	T1	T2	T3	T4	PART	AM	FAM
Apt. A "Arletty" 6 Pers.	233 €	266 €	308 €	347 €	480 €	529 €	651 €
Apt. B "Sarah Bernhardt" 6 Pers.	233 €	266 €	308 €	347 €	480 €	529 €	651 €
Apt. C "Claude Monet" 4 Pers.	208 €	240 €	275 €	308 €	441 €	480 €	588 €
Apt. D "Eva Jouan" 5 Pers.	208 €	240 €	275 €	308 €	441 €	480 €	588 €
Pavillon "La Maison Du Pêcheur" 5 Pers.	208 €	240 €	275 €	308 €	441 €	480 €	588 €
Studio "Le Guerueur" 2 Pers.	184 €	208 €	240 €	266 €	389 €	420 €	536 €

Hors taxe de séjour (montant non arrêté à ce jour). Séjour du samedi au samedi pour le Manoir de Souverain

du samedi 4 avril au vendredi 22 mai 2020

Résidences mobiles de Moulin Luc	T1	T2	T3	T4	PART	AM	FAM
Mobil-home 2 pers.	70 €	85 €	95 €	111 €	187 €	210 €	253 €
Mobil-home 4 pers.	115 €	133 €	162 €	180 €	272 €	305 €	371 €
Véhicule (par jour)	2,80 €						

Hors Taxe de séjour (camping : env. 0.55 €/jour/pers.). Séjour du samedi au samedi pour Moulin Luc

Ménage et caution :

Caution de 300 € en 1 versement

Forfait ménage :			
	Appt A et B (120 m ²)	70 €	6 personnes
	Appt C, D et Pav (85 m ²)	50 €	4 et 5 personnes
	Studio (35 m ²)	40 €	2 et 4 personnes
	Mobil-home 2 et 4 personnes	35 €	2 et 4 personnes

Le forfait ménage s'entend hors vaisselle et poubelles évacuées



LE CAMPING MOULIN LUC***

Ouverture : à partir du 4 avril 2020

Sur ce magnifique terrain arboré de 2 hectares sont implantés 7 mobil-homes, de 2 à 4 personnes, avec terrasse disposant d'un emplacement de 100 m² minimum et entièrement équipés avec : douche, WC, micro-ondes, frigo, plaques électriques ou feux gaz, vaisselle, couette, chauffage électrique.

Le bloc sanitaire est commun à l'ensemble du camping. Il comprend des douches, des WC, une buanderie* (lave linge et sèche linge) et un coin bébé. Il est accessible aux personnes à mobilité réduite.

**Payant.*





 Mer

34 Hérault

 Location

VENDRES-PLAGE

Les Lodges Méditerranée

Avec 300 jours de soleil par an, le Languedoc-Roussillon est la région idéale pour profiter de ses vacances ! Grâce à ses longues plages de sable fin, son patrimoine riche, sa gastronomie renommée, ses paysages insolites et préservés, cette terre dynamique fera le plus grand bonheur des petits et des grands, randonneurs, cyclistes, cavaliers ou amateurs de sports nautiques !

À 300 m de la plage de sable fin, entre mer, étangs et vignes, le parc résidentiel de loisirs vous accueille dans une ambiance familiale, avec 74 lodges individuels répartis sur 3 hectares de verdure.

Hébergement

Toutes nos locations sont chauffées et climatisées. Oreillers, couettes, linge de lit et de toilette fournis. Parking individuel.

Arrivée : samedi 17h, départ : samedi suivant 10h.

Lodge 4/5 pers.

25 m² env. + 7 m² de loggia

Séjour et coin repas, TV, coin-cuisine équipé (plaque vitrocéramique, réfrigérateur-congélateur, micro-ondes/grill, lave-vaisselle, lave-linge). Salle de douche, WC. 2 chambres séparées : une avec un lit double de 140, une avec 3 lits simples de 80 dont 2 superposés, 2 transats, mobilier d'extérieur.

Lodge 6 pers.

35 m² env. + 12 m² de terrasse avec véranda

Séjour avec canapé convertible 2 places, un coin repas, TV, coin cuisine équipée (plaques induction, réfrigérateur-congélateur, micro-ondes, four, lave-vaisselle, lave-linge). 2 chambres séparées : une avec un lit de 160, une avec 2 lits de 80 superposés. Salle de douche, WC séparés, terrasse véranda, 2 transats. Possibilité de logement pour personne à mobilité réduite (sur demande et selon disponibilité).

Lodge 6/8 pers.

35 m² env. + 15 m² de terrasse avec véranda

Séjour avec canapé convertible 2 places, un coin repas, TV, coin cuisine équipée (plaque induction, réfrigérateur-congélateur, micro-ondes, four, lave-vaisselle, lave-linge). 2 chambres séparées : une avec un lit de 160 ; une avec 2 lits de 80 superposés. 1 coin nuit sous comble avec 2 lits de 80 (recommandé pour les enfants de 6 à 10 ans – hauteur maxi 1 m 07). Salle de douche, WC séparés, terrasse véranda, 2 transats, bain à remous individuel de plein air situé de plain-pied ou en toit-terrasse. 1 place de parking supplémentaire (sur demande et selon disponibilité).

Équipements à votre disposition

- Wifi sur le site, petite bibliothèque avec prêt de livres, kit bébé sur demande à la réservation selon disponibilité (lit bébé, rehausseur, baignoire bébé).

À savoir

- Restaurant et bar ouvert midi et soir (horaire du soir à confirmer sur place en hors-saison). Possibilité de demi-pension ou pension complète. Renseignements directement auprès du restaurant
- Caution (demandée à l'arrivée – par chèque, CB ou en espèces).
- Possibilité de forfait ménage final avec supplément (sur demande – à l'arrivée hors cuisine, vaisselle et poubelles évacuées).
- Animaux interdits.
- Acceptation des chèques Vacances en règlement (non acceptés pour le règlement de l'acompte).

Vos loisirs

- Piscine couverte et chauffée avec bain à remous et sauna (accès à partir de 16 ans).
- Trois bassins extérieurs, dont 1 pataugeoire (ouverts de mi-juin à mi-sept). Les piscines ne sont pas surveillées.
- Tennis de table, pétanque.

Vos enfants

En libre accès : 2 aires de jeux.

Dans les environs

Se renseigner à l'accueil à votre arrivée.

- **Sports nautiques** : kayak de mer, planche à voile, scooter de mer, jet-ski, pédalo, locations de bateaux avec ou sans permis.
- **Activités** : équitation, karting, randonnée, paintball, excursions trottinette électrique, visites de caveaux et caves coopératives.
- **Excursions** : visite de villages typiques tels que Sérignan, son musée d'art contemporain, Valras, Vendres, son étang appelé petite Camargue et le port conchylicole (vente de coquillages), Minerve et le minervois, Béziers (15 km) et le canal du midi, les écluses de Fonsérannes, Agde (34 km), Sète (55 km), les châteaux Cathares, les grottes...



Accès

- **Voiture** : Béziers/Agde (15 mn), Perpignan ou Montpellier (45 mn)
Véhicule indispensable
- **Train** : Béziers (15 mn) puis ligne de bus N°16 (Béziers / Valras Plage), arrêt à Vendres-Plage "Sablons" à 300 m en été, "La Yole" à 2 km hors été
- **Avion** : Aéroport de Béziers ou de Montpellier



Côté pratique

Office du tourisme de Vendres

Tél. : 04 67 37 37 82
www.vendres.com

Office du tourisme de l'Hérault

Tél. : 04 67 67 71 71
www.herault-tourisme.com



Lieu du séjour

Lodges Méditerranée
Chemin des Montilles
34350 Vendres-Plage Ouest



Comment formuler votre demande

Le bulletin d'inscription et les pièces justificatives sont à renvoyer aux Lodges Méditerranée

Lodges Méditerranée
Tél. : 04 67 39 74 80
Fax : 04 67 39 83 73
Mail : accueil@lodgesmediterranee.fr

Documents à fournir

- Le bulletin d'inscription "Vacances adultes et familles" rempli recto verso.
- Le bulletin de salaire de l'agent Justice de - 3 mois.
- Avis d'impôt 2019 sur les revenus 2018.

Earlybooking = réservez tôt, payez moins!

Valable pour tout séjour sur la période du 04/04 au 20/06/20
Offre non cumulable avec d'autres offres promotionnelles
-30 % pour toute réservation faite jusqu'au 29 novembre 2019

Tarifs location par logement et par saison (7 nuits)

du 04/04 au 16/05/20

	Lodge 4/5 pers.	Lodge 6 pers.	Lodge 6/8 pers.
Justice	260	340	430
Partenaires	280	370	460
Extérieurs	299	390	490

Arrivée: samedi 17h - Départ:samedi suivant 10h

du 16/05 au 20/06/2020

	Lodge 4/5 pers.	Lodge 6 pers.	Lodge 6/8 pers.
Justice	340	440	520
Partenaires	370	470	560
Extérieurs	390	500	590

Arrivée: samedi 17h - Départ:samedi suivant 10h

Tarifs ménage final

Lodge 4/5 pers.	40
Lodge 6 pers.	50
Lodge 6/8 pers.	60

Le prix comprend : la location du logement, le linge de lit et de toilette, la taxe de séjour.

Le prix ne comprend pas : la caution, les repas, les transports, les autres prestations payantes, le ménage.





LES SÉJOURS NEIGE





PRALOGNAN-LA-VANOISE

Un village de Montagne vivant et chaleureux

Au cœur du Parc de la Vanoise, à 45 minutes de Courchevel et 40 minutes de La Plagne, Pralognan est un village de montagne à environ 1500 m d'altitude. L'occasion rêvée pour se balader et s'oxygéner.

Hébergement

75 chambres (dont 3 accessibles aux personnes à mobilité réduite) avec TV. Chambres de 2 à 5 personnes. Ascenseur dans le bâtiment principal. Restaurant, bar* avec terrasse.

Équipements et services

Laverie*, casiers à ski, un parking couvert et fermé* et un parking extérieur.
*payant.

Domaine skiable

24 km de pistes de ski alpin et 26 km de pistes de ski de fond.
Accès des pistes à 100 m de l'hôtel club.

Vos enfants

Club enfants de 3 à 5 ans (toute la saison).
Club enfants de 6 à 15 ans (vacances scolaires).

Vos loisirs

En soirée: jeux, cabaret, spectacles, soirées dansantes.

Dans les environs

Activités hors ski dans la station: raquettes, chiens de traîneaux, complexe sports et détente, piscine.



Montagne

73 Savoie



Pension complète



Accès

- Voiture : Champagny-en-Vanoise à 20 mn. Coordonnées GPS: 381818,6.7207465
- Train : Gare SNCF de Moutiers (26 km).
- Avion : Aéroport de Chambéry à 110 km

Véhicule recommandé



Côté pratique

Office du tourisme de Pralognan-la-Vanoise
Tél. : 04 79 08 79 08
www.pralognan.com



Lieu du séjour

Hôtel Club IGESA
Avenue Chasseforêt
73710 Pralognan La Vanoise
tél. 04 95 55 20 20
pralognan@igesa.fr



Comment formuler votre demande

Le "Bulletin d'inscription Vacances adultes et familles" est à renvoyer à la fondation accompagné des documents justificatifs.

Documents à fournir

- Le "Bulletin d'inscription Vacances adultes et familles" rempli recto verso
- Bulletin de salaire de l'Agent Justice de -3 mois
- Avis d'impôt 2019 sur les revenus 2018



Renseignements

IGESA
Tél : 04 95 55 20 20
Mail : pralognan@igesa.fr

Réservation

Tél. : 01 44 77 98 60/62/59
Mail : svf@fda-fr.org

CONSULTEZ LES TARIFS EN PAGE 34



EMBRUN

Des vacances dans le Parc national des Écrins

Dans les Hautes-Alpes, Embrun se situe au carrefour de plusieurs stations familiales de sports d'hiver, où chacun, quel que soit son niveau, pourra skier ou pratiquer des activités "neige et nature".

Hébergement

Résidence hôtelière disposant de 24 chambres de 2 à 4 personnes.

Restauration

En pension complète, les déjeuners et dîners sont servis au villages vacances "l'Espace Vacances Chadenas" à 200 m de la résidence. Les petits déjeuners sont pris à la résidence.

Domaine skiable

Les Orres à 1650 m, 100 km de pistes de ski alpin et 40 km de fond (20 minutes en voiture). En vacances scolaires d'hiver, navette quotidienne gratuite par autocar pour la station des Orres (départs 9h et 13h, retour unique 17h).

Vos enfants

À 200 m au village vacances Les Chadenas, **Halte garderie 1/6 ans** (vacances scolaires de février), 3 après-midi par semaine.

Vos loisirs

À 200 m au village vacances Les Chadenas: Piscine couverte chauffée, sauna, hammam, parcours balnéo (3 séances offertes par adulte pour les séjours de 7 nuits). Baby-foot, ping-pong.

À savoir

Parking privé, laverie*, navette Epaf*. *payant.



Montagne

05 Hautes-Alpes



Pension complète



Accès

- **Voiture** : Autoroute jusqu'à Grenoble puis N85 ou N75 jusqu'à Embrun. Coordonnées GPS: 44°32'50" N 6°27'43" E
- **Train** : Gare d'Embrun puis navette payante EPAF (samedi uniquement)



Côté pratique

Office du tourisme Embrun
Tél. : 04 92 43 72 72
www.serreponçon-tourisme.com



Lieu du séjour

Résidence EPAF
Chemin de Chadenas 05200 Embrun
Tél. 04 92 43 06 49
embrun@epafvacances.fr



Comment formuler votre demande

Le "Bulletin d'inscription Vacances adultes et familles" est à renvoyer à la fondation accompagné des documents justificatifs.

Documents à fournir

- Le "Bulletin d'inscription Vacances adultes et familles" rempli recto verso
- Bulletin de salaire de l'Agent Justice de -3 mois
- Avis d'impôt 2019 sur les revenus 2018



Renseignements

EPAF
Tél. : 01 48 59 22 00
Mail : contactv@epafvacances.fr

Réservation

Tél. : 01 44 77 98 60/62/59
Mail : svf@fda-fr.org

CONSULTEZ LES TARIFS EN PAGE 34



FONT-ROMEU

"Les Écureuils"

Au cœur de la Cerdagne, la résidence hôtelière "Les Écureuils" vous accueille à 1800 m d'altitude, à la lisière d'une forêt du Parc naturel régional des Pyrénées Catalanes.

Hébergement

52 chambres familiales avec terrasse privative ou balcon dont 2 accessibles aux personnes à mobilité réduite. Exposées plein sud avec vue imprenable sur la chaîne des Pyrénées. Wifi et TV dans les chambres.

Restauration

Salle de restaurant. En demi-pension ou pension complète.

Équipements et services

Espace accueil, Bar* convivial avec terrasse panoramique, lingerie*, salle de jeux avec billard, rangement individuel pour le matériel de ski. Service de navette payante au pied des pistes.*payant.

Domaine skiable

Située entre 1800 et 2200 m d'altitude, la station de Font-Romeu comprend 500 canons à neige, 58 km de pistes alpines et 111 km de tracés de ski nordique.

Vos enfants

Club enfants de 4 à 10 ans (vacances scolaires).

Vos loisirs

Animations en journée et en soirée (vacances scolaires).

À savoir

Accès WIFI dans les chambres. Parking fermé*. *payant.

Dans les environs

Parc naturel régional des pyrénées Catalanes.



Montagne

66

Pyrénées-Orientales



Pension complète ou Demi-pension



Accès

- Voiture : 87 km de Perpignan (RN 116), 185 km de Toulouse (RN 20) par le tunnel de Puy Morens, 120 km de Carcassonne par les gorges de l'Aude.
- Train : Gare SNCF Perpignan puis bus du Conseil Général.
- Avion : Aéroport de Perpignan/Rive-Saltes, de Carcassonne ou de Toulouse.

Véhicule recommandé



Côté pratique

Office du tourisme Font-Romeu
Tél. : 04 68 30 68 30
www.hiver.font-romeu.fr



Lieu du séjour

Résidence Hôtelière "Les Écureuils"
Fondation Jean Moulin
1 rue Jean Moulin
66121 Font Romeu Cedex
tél. 04 68 30 16 01
lesecureuils@fondationjeanmoulin.fr



Comment formuler votre demande

Le "Bulletin d'inscription Vacances adultes et familles" est à renvoyer à la fondation accompagné des documents justificatifs.

Documents à fournir

- Le "Bulletin d'inscription Vacances adultes et familles" rempli recto verso
- Bulletin de salaire de l'Agent Justice de -3 mois
- Avis d'impôt 2019 sur les revenus 2018



Renseignements

Fondation Jean Moulin
Tél : 04 68 30 16 01
Mail : lesecureuils@fondationjeanmoulin.fr

Réservation

Tél. : 01 44 77 98 60/62/59
Mail : svf@fda-fr.org

CONSULTEZ LES TARIFS EN PAGE 34



SAINT-LARY

"Le Néouvelle"

Au cœur de la vallée d'Aure, la résidence hôtelière "Le Néouvelle" vous accueille à Saint-Lary, authentique village pyrénéen à l'atmosphère chaleureuse faisant parti des premières stations de ski des Pyrénées.

Hébergement

31 chambres avec balcon dont 25 familiales et 2 accessibles aux personnes à mobilité réduite, toutes rénovées. Wifi et TV dans les chambres.

Restauration

Salle de restaurant. En pension complète ou demi-pension.

Équipements et services

Bar*, lingerie*, salle de jeux, local aménagé aux pieds des pistes au Pla d'Adet. Service de navette gratuit depuis la résidence durant tout l'hiver. *payant.

Domaine skiable

Espace dans le village pour découvrir les premières sensations de glisse: jardin des neiges, pistes de luge et kidpark. Vous accéderez aux pistes grâce au téléphérique du village.

Vos enfants

Club enfant de 4 à 9 ans (vacances scolaires).

Vos loisirs

Animations en journée et en soirée (vacances scolaires).

À savoir

Accès WIFI dans les chambres. Parking.

Dans les environs

Parc national des Pyrénées ou du massif frontalier du Mont-Perdu inscrit au patrimoine de l'UNESCO.



Montagne

65

Hautes-Pyrénées



Pension complète ou demi-pension



Accès

- Voiture : 80 km de Tarbes (A64 puis RD 929), 110 km de Pau, 170 km de Toulouse.
- Train : Gare SNCF de Tarbes ou Lamnezan. Correspondance Saint-Lary par autocar (arrêt Néouvelle).
- Avion : Aéroport de Tarbes, Pau ou Toulouse.



Côté pratique

Office du tourisme Saint-Lary
Tél. : 05 62 39 50 81
www.saintlary.com



Lieu du séjour

Résidence Hôtelière "Le Néouvelle"
Fondation Jean Moulin
rue du Grand Pré 65170 Saint-Lary
tél. 05 62 39 43 88
leneouvelle@fondationjeanmoulin.fr



Comment formuler votre demande

Le "Bulletin d'inscription Vacances adultes et familles" est à renvoyer à la fondation accompagné des documents justificatifs.

Documents à fournir

- Le "Bulletin d'inscription Vacances adultes et familles" rempli recto verso
- Bulletin de salaire de l'Agent Justice de -3 mois
- Avis d'impôt 2019 sur les revenus 2018



Renseignements

Fondation Jean Moulin
Tél. : 05 62 39 43 88
Mail : leneouvelle@fondationjeanmoulin.fr

Réservation

Tél. : 01 44 77 98 60/62/59
Mail : svf@fda-fr.org

CONSULTEZ LES TARIFS EN PAGE 35



ORCIÈRES MERLETTE 1850

**Remontées
mécaniques +
matériel inclus**

Faire le plein de sensations au sommet

Le Village Club du Soleil est situé à 300 m du départ ski de la station Orcières 1850 qui est l'une des plus ensoleillées des Hautes-Alpes. La station fait coexister de façon harmonieuse, familles et sportifs en associant l'ambiance des hauts sommets à toutes les activités neige. La formule ski tout compris (Pension complète, matériel et remontées mécaniques) en famille dans le massif des Écrins.

Hébergement

159 chambres de 2 à 6 lits: Exposées plein sud avec douche, sèche-cheveux, wc, téléphone et télévision. Linge de toilette fourni et lits faits à l'arrivée. Ménage une fois par semaine.

Restauration

Pension complète sous forme de buffet à volonté. Vin** au repas compris. Réveillons et brunch de Noël et de Jour de l'An inclus. Dîners thématiques et repas montagne une fois par semaine. Possibilité de repas "pique-nique" à emporter en randonnée ou pour skier non-stop (hors jour du départ). Chalet du Village Club sur les pistes (sous réserve de fonctionnement, à partir de mi-janvier du lundi au vendredi avec grillades et boissons* pour une pause déjeuner avec votre panier pique-nique.

*payant **A consommer avec modération

Équipements et services

Sur le Village Club, espace détente et Bien-être avec sauna, hammam, jacuzzi, salle de repos, tisonerie et grande terrasse solarium, massages* esthétiques ou de confort ouvert 6j/7. Réservé aux adultes et aux enfants de +16 ans accompagnés d'un adulte. Salle de sport avec appareils, stretching, relaxation, ping-pong. Bar*, accès internet WIFI (bas débit) gratuit au bar et à l'accueil, casiers à ski, espace montagne, informations touristiques, coffre à la réception, machines* à laver et à sécher, fers et tables à repasser, prêt de jeux de société, de jeux de cartes et de livres à disposition, billard*, matériel bébé sur demande : baignoire, lit, marche pied, barrière de lit et poussette-canne de dépannage. Parking couvert et découvert gratuit à proximité du Village Club.

*payant

Domaine skiable

Rotations de navettes assurant la liaison permanente Village Club /départ et retour ski. Domaine alpin: 50 pistes, 30 remontées mécaniques. Domaine nordique: boucle de 3km en altitude et 39 km en vallée (labellisée 3 sapins nordic France). 25 km de sentiers balisés.

Activité ski

Forfait domaine d'Orcières incluant une journée gratuite à la station familiale de Serre-Eyraud. Forfait ski nordique: Domaine de Rocherousse et circuit de la base de loisirs d'Orcières. **Découverte du domaine skiable** : Le dimanche, une demi-journée avec les moniteurs ESF réservée aux adultes (niveau classe 1-2 étoiles). **Randonnées "trappeurs"** : En raquette à neige, encadrées

par nos accompagnateurs en montagne (adultes et enfants à partir de 12 ans). Sauf le samedi. **Accompagnement ski ados** : Dans le cadre des activités du Club, sorties ski pour les ados de 11 à -18 ans (niveau requis 2 étoiles) encadrées par les animateurs. Activité assurée à partir de 5 ados, aux dates d'ouverture du club. **Jardin des neiges** : Initiation 1ère glisse sur la station avec encadrement ESF pour les enfants débutants de 3 ans à 5 ans inclus (niveau visé Piu-piou à Ourson). Fonctionne 6j/7 du dimanche au vendredi selon l'enneigement. Accompagnement en navette depuis le Village Club. **Prêt de matériel** : Skis alpins, skis nordiques (adultes uniquement), snowboards, chaussures, raquettes à neige, luges et casques enfants (jusqu'à 17 ans inclus). **À la location* au Village Club** : Skis haut de gamme, casques adultes *payant.

Vos enfants

Club -6 ans : Pour les enfants de 3 mois à -6 ans. Ouverts toute la saison, 6j/7, fermés le samedi. Club des calins (3 mois à -2 ans), club des coquins (2ans à-4 ans), club des Malins (4 ans à -6 ans). Jardin des neiges inclus pour les enfants de 3 ans et 5 ans. **Club + 6 ans** : Club des copains (de 6 à 11 ans), 6j/7 (fermé le samedi). Fonctionne toute la journée pendant les vacances scolaires. En dehors de ces périodes, fermeture le matin. **Cartable à neige du CP au CM2** : du 4 janvier au 8 février et du 7 mars au 28 mars, 3 h par jour d'aide aux devoirs du lundi au vendredi et cours* de ski Progress enfant. Inscription obligatoire à la réservation. Sous réserve de confirmation de la station *Payant.

Club jeunes : Pré-ados de 11 à -14 ans et ados de 14 à -18 ans, 6j/7 (fermé le samedi). Fonctionne toute la journée pendant les vacances scolaires. Sorties ski ados incluses. Permanence avec animations de 17h à 21h du 4 janvier au 18 janvier.

Vos loisirs

Animations intérieures : Village Club dispose d'une salle de spectacle. Jeux, soirées à thème, soirée dansante, cabaret... **Sur la station** : Accès à volonté à la piscine tropicale du complexe de Loisirs et détente avec toboggan aquatique, pataugeoire (serviettes non fournies, shorts de bains interdits). Accès à volonté à la patinoire du complexe de Loisirs et Détente (prêt de patins inclus).

À savoir

Chambres à disposition du jour d'arrivée 17h au jour de départ 10h



Montagne

05

Hautes-Alpes



Pension
complète



Accès

- **Voiture** : De Grenoble RN 85 puis D14 à Brutinel et D944 jusqu'à Orcières 1850. Coordonnées GPS: Latitude: 44.567991 Longitude: 6.084902
- **Train** : Gare SNCF de Gap (à 38 km) puis correspondance autocar vers la station (www.05voyageurs.com). Gare TGV de Grenoble (118km) puis ligne de bus directe Grenoble/Orcières Merlette 1850.
- **Avion**: Aéroport de Grenoble.



Côté pratique

Office de Tourisme d'Orcières
Tél. : 04 92 55 89 89
www.orcieries.com



Lieu du séjour

Les Villages clubs du Soleil
05170 Orcières 1850
Tél. village: 04 92 40 80 00



Comment formuler
votre demande

Le "Bulletin d'inscription Vacances adultes et familles" est à renvoyer à la fondation accompagné des documents justificatifs.

Documents à fournir

- Le "Bulletin d'inscription Vacances adultes et familles" rempli recto verso
- Bulletin de salaire de l'Agent Justice de -3 mois
- Avis d'impôt 2019 sur les revenus 2018



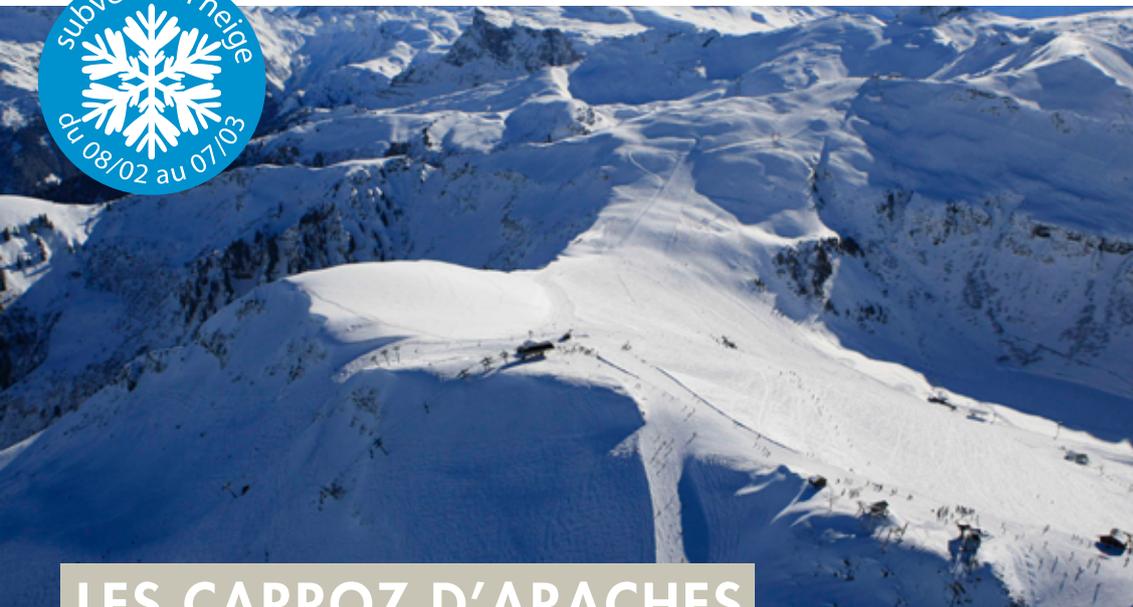
Renseignements

Les Villages Clubs du Soleil
Tél : 0825 802 805

Réservation

Tél. : 01 44 77 98 60/62/59
Mail : svf@ida-fr.org

CONSULTEZ LES TARIFS EN PAGE 35



LES CARROZ D'ARACHES

Le Grand Massif en pied de pistes

La résidence les Flocons Verts est située à 1150 m d'altitude, aux portes du mont Blanc, Les Carroz d'Arâches ont tous les charmes d'un petit village savoyard qui a su garder son architecture typique de la Haute-Savoie. Écolabel Européen pour son engagement écologique.

Hébergement

Situé aux pieds des pistes, le village de vacances dispose de 57 chambres confortables de 4 à 9 lits, équipées de TV. Linge de lit et de toilette fourni.

Restauration

Pension complète sous forme de buffet. Possibilité de panier repas gourmand. Buffet bébés et enfants pour les moins de 12 ans. Réveillons durant les fêtes de fin d'année.

Équipements et services

Espace forme avec sauna et hammam. Location de matériel sur place et vente de forfaits à l'accueil. WIFI gratuit dans toutes les chambres, bar*, parking privé couvert (25 places), kit bébé à disposition, ping-pong, baby-foot, fléchettes, BDThèque dans la salle cheminée. *payant.

Domaine skiable

Bienvenue sur le 4ème domaine de ski en France. Le domaine du Grand Massif: 1140-2800 m 239 canons à neige. 136 pistes sur 265 km. 44 km de pistes de ski nordique (7 pistes). Raquettes: 6 pistes pour 30 km de circuits balisés. Les 5 stations qui le composent Flaine, Les Carroz, Morillon, Samoëns et Sixt offrent une diversité et une complémentarité d'activité ski.

Vos enfants

Club enfants de 3 mois à 17 ans pendant les vacances scolaires françaises de 8h30 à 17h00 avec le déjeuner et quelques veillées.

Vos loisirs

L'animation des soirées : jeux café, jeux apéro, spectacle, soirées animées, barbecue au pied des pistes, ping-pong.



Montagne

74

Haute-Savoie



Pension complète



Accès

- Voiture : A40 sortie N°19 (Cluses centre) puis suivre Les Carroz (10 km).
- Train : Gare SNCF de Cluses (12 km) puis navette N°92.



Côté pratique

Office de Tourisme Les Carroz
Tél. : 04 50 90 00 04 <https://hiver.lescarroz.com>



Lieu du séjour

Les Flocons verts
123 route des Servages
74300 Les Carroz d'Arâches
Tél.: 04 50 90 25 05
www.floconsverts.com



Comment formuler votre demande

Le "Bulletin d'inscription Vacances adultes et familles" est à renvoyer à la fondation accompagné des documents justificatifs.

Documents à fournir

- Le "Bulletin d'inscription Vacances adultes et familles" rempli recto verso
- Bulletin de salaire de l'Agent Justice de -3 mois
- Avis d'impôt 2019 sur les revenus 2018



Renseignements

Les Flocons Verts
Tél : 04 50 90 25 05
Mail : grandmassif-reservation@temelia.com

Réservation

Tél. : 01 44 77 98 60/62/59
Mail : svf@fda-fr.org



CONSULTEZ LES TARIFS EN PAGE 35



SAINT-SAUVES

"Le Domaine des Puits"

Le village de vacances est implanté à quelques kilomètres de la station du Mont Dore et du village de Saint Sauves d'Auvergne dans un domaine arboré de 31 hectares.

Hébergement

84 chambres de 2 personnes se regroupant par 2 pour former des appartements de 4 personnes avec loggia vitrée.

Restauration

Petit déjeuner vacances scolaires : 7h30 à 10h, hors vacances scolaires : 7h30 à 9h30. Déjeuner 12h à 13h30. Dîner 19h à 20h30. Sandwicherie et buffet de crudités (ou panier repas selon le nombre de participants) à disposition pour vos pique-niques à réserver la veille à l'accueil avant 18h. Le vin** (rouge et rosé) est compris dans la prestation repas. Carte de vin bouché* (en supplément). *payant. **À consommer avec modération

Équipements et services

Piscine couverte et chauffée (18x9 m). L'accueil est ouvert de 8h à 14h et de 17h à 20h. Boutique avec produits régionaux, cartes postales, jeux de société. Le bar est ouvert de 11h à 14h et de 16h à 22h (horaires à titre indicatif). Espace lingerie : machine à laver* et sèche-linge*, matériel de repassage à disposition. Salles d'animations, salon, mur d'escalade intérieur. Ping-pong. Parking extérieur gratuit non gardé devant le village vacances. WIFI gratuit à l'accueil, bar et salons. Sur place avec participation: "bien-être" massage et réflexologie sur RDV*, 3 billards*. *Payant.

Domaine skiable

La station du Mont Dore (de 1200 à 1840 m) se situe à 14 km du village de vacances. 41 km de pistes (32 pistes), 14 remontées mécaniques de tous niveaux, 3 pistes de luges sécurisées, espace "bosses", 1 snow park, 1 zone speed riding, 1 slalom débutants. Grâce à la liaison avec Super Besse, c'est au total 84 km de pistes, avec enneigement artificiel sur 2400 m de pistes (70% du domaine). 27 km de pistes pour le ski de fond (2 pistes et 1 itinéraire nordique) depuis la base du Capucin.

Vos enfants

Les enfants sont accueillis gratuitement avec possibilité de déjeuner sur place avec les animateurs. Vacances scolaires hiver : Dimanche au vendredi de 9h à 17h30, **bébé club** (3 mois/-3 ans), **mini club** (3/-6 ans), **maxi club** (6/-12 ans). Pendant les séjours "P'tits loups", en plus, 2 soirées baby-sitting au club jusqu'à 22h.

Vos loisirs

Réveil tonique, détente à la piscine, tournois sportifs, découverte de la région, balades en raquettes l'hiver (selon enneigement) dont 1 sortie gratuite par semaine (hors matériel). Pendant les vacances scolaires, initiation à l'escalade sur mur.



Dans les environs

À proximité en supplément: chiens de traîneau, patinoire naturelle, bowling, remise en forme, visites touristiques, la tyrolienne de Super Besse, casino et cinéma à la Bourboule.

À savoir

Mise à disposition des hébergements le 1er jour à partir de 17h (1^{ère} prestation dîner) jusqu'au jour du départ 10h (dernière prestation petit déjeuner). Si vous prévoyez d'arriver après 20h, prévenez le village dès que possible. Un repas froid pourra vous être proposé. Caution: 80€ par famille demandée à l'arrivée. Elle vous sera remise ou renvoyée après l'état des lieux. **Pour vos bébés** : lits-toile 120x60 avec literie remis sur demande avant l'arrivée, baignoires et chaises hautes à disposition à l'accueil ou en salle de restaurant. Linge de lit et de toilette inclus. Apporter vos draps de bains pour la piscine. La prestation ménage de fin de séjour est inclus dans le prix.

Pack Famille VTF

Offre spécial Pack Famille. Du 08 février au 07 mars 2020 (uniquement). Tarifs en pension complète avant subvention Neige selon QF (voir p34. à 37). **1290 €** pour 2 adultes et 2 enfants de -16 ans ou **1180 €** pour 1 adulte et 3 enfants de -16 ans. Personne supplémentaire (2 maximum): 1 adulte à partir de 16 ans: **315€**, 1 enfant de -16 ans: **109 €**. **Nombre de places limitées pour cette offre et inscription avant le 22 novembre 2019 auprès de la Fondation d'Aguesseau. Offre réservée aux agents justice et à leurs enfants fiscalement à charge aux dates indiquées.**



Montagne

63

Puy-de-Dôme



Pension complète



Accès

- Voiture : À 7 km de la Bourboule, 57 km de Clermont-Ferrand, 17 km du Puy de Sancy
- Train : À 2,5 km de la gare SNCF de Laqueuille (transfert payant sur réservation jusqu'au village de vacances)



Côté pratique

Office de Tourisme Auvergne Volcan Sancy.com
Tél. : 04 73 21 79 78
www.auvergnevolcansancy



Lieu du séjour

Village vacances VTF
"Le Domaine des Puits"
63950 St Sauves d'Auvergne Tél
04 73 81 00 31 vtfstsauves@vtf-
vacances.com



Comment formuler votre demande

Le "Bulletin d'inscription Vacances adultes et familles" est à renvoyer à la fondation accompagné des documents justificatifs.

Documents à fournir

- Le "Bulletin d'inscription Vacances adultes et familles" rempli recto verso
- Bulletin de salaire de l'Agent Justice de -3 mois
- Avis d'impôt 2019 sur les revenus 2018



Renseignements

VTF
Tél : 04 42 12 32 00
Mail : vtfpartenaires@vtf-vacances.com

Réservation

Tél. : 01 44 77 98 60/62/59
Mail : svf@fda-fr.org



LA PLAGNE-MONTALBERT

"Le Dou de la Ramaz"

Une situation privilégiée à 1630 m d'altitude et au pied des pistes pour rejoindre le grand domaine de La Plagne avec accès direct par télésiège.

Hébergement

89 chambres de 2 à 6 personnes. Certaines chambres communiquent par 2 ou par 3 pour former des hébergements de 4 à 8 personnes.

Restauration

Salle de restaurant panoramique. Petit déjeuner vacances scolaires : 7h30 à 10h, hors vacances scolaires : 7h30 à 9h30. Déjeuner 12h à 13h30. Dîner 19h à 20h30. Sandwicherie et buffet de crudités (ou panier repas selon le nombre de participants) à disposition pour vos pique-niques à réserver la veille à l'accueil avant 18h. Le vin** (rouge et rosé) est compris dans la prestation repas. Carte de vin bouché* (en supplément). Vin chaud, chocolat chaud et goûter "retour de ski" 3 fois par semaine minimum. *payant. **Aconsommer avec modération.

Équipements et services

Espace forme avec sauna et hammam. Espace ski avec location de matériel sur place et vente de forfaits à l'accueil. WIFI gratuit à l'accueil et au bar. Parking extérieur gratuit non gardé. L'accueil est ouvert de 8h à 14h et de 17h à 20h. Boutique avec produits régionaux, cartes postales, jeux de société. Le bar avec terrasse est ouvert de 11h à 14h et de 16h à 22h (horaires à titre indicatif). Espace lingerie : machine à laver* et sèche-linge*, matériel de repassage à disposition. Salon TV, bibliothèque, espèce région, salle d'animation. *payant.

Domaine skiable

Le domaine de La Plagne relie 10 stations de 1250 à 3250 m sur 225 km de pistes (134 pistes). Le "Paradiski", liaison entre La Plagne et les Arcs (Vanoise Express) propose 425 km de pistes. Le domaine permet la pratique du snowboard, monski, telemark, ski de rando, ski sur glacier. 96 km de pistes balisées pour les amateurs de ski nordique.

Vos enfants

Les enfants sont accueillis gratuitement avec possibilité de déjeuner sur place avec les animateurs. Vacances scolaires hiver: Dimanche au vendredi de 9h à 17h30, **bébé club** (3 mois/-3 ans), **mini club** (3/-6 ans), **maxi club** (6/-12 ans). Pendant les séjours "P'tits loups", en plus, 2 soirées baby-sitting au club jusqu'à 22h. Nos animateurs prennent en charge l'accompagnement des enfants aux cours ESF devant le village de vacances.

Vos loisirs

Balades en raquette dont 1 gratuite par semaine (hors matériel), randonnées découvertes, détente à l'espace forme, réveil tonique, billard, animations de journée pour les non-skieurs, ping-pong. Étirements, assouplissement et relaxation en fin d'après-midi. En soirée: fêtes, jeux, spectacles, soirée région et soirées dansantes pour toute la famille.

Dans les environs

À proximité en supplément: Conduite d'attelage, chiens de traîneaux, hautes montagne avec guide, bobsleigh, biathlon, ski joëring, speedriding et glisses alternatives, fatbike, escalade sur glace, motoneige, village igloo, cascade de tyrolienne à Belle Plagne, descentes aux flambeaux à Montalbert.

À savoir

Mise à disposition des hébergements le 1er jour à partir de 17h (1ère prestation dîner) jusqu'au jour du départ 10h (dernière prestation petit déjeuner). Si vous prévoyez d'arriver après 20h, prévenez le village dès que possible. Un repas froid pourra vous être proposé. Caution: 80€ par famille demandée à l'arrivée. Elle vous sera remise ou renvoyée après l'état des lieux. **Pour vos bébés** : lits-toile 120x60 avec literie remis sur demande avant l'arrivée, baignoires et chaises hautes à disposition à l'accueil ou en salle de restaurant. Linge de lit et de toilette inclus. Apporter vos draps de bains pour l'espace forme. La prestation ménage de fin de séjour est inclus dans le prix.



Montagne

73

Savoie



Pension complète



Accès

- **Voiture** : RN 90 sortie Aime, direction Plagne-Montalbert en passant par Longefoy et Montalbert et s'arrêter à Dou de la Ramaz. Coordonnées GPS : N 45°31'435,6093 - E 6°38'6,104". Voiture conseillée.
- **Train** : Gare SNCF d'Aime puis taxi ou bus-autocar. Avion: Aéroport Chambéry.



Côté pratique

Office de Tourisme Plagne-Montalbert
Tél. : 04 79 09 77 33
www.montalbert.com



Lieu du séjour

Village de vacances VTF
"Le Dou de la Ramaz"
Montalbert 1600 73210 Plagne-Montalbert
tél. 04 79 09 73 47
vtfplagne@vtf-vacances.com



Comment formuler votre demande

Le "Bulletin d'inscription Vacances adultes et familles" est à renvoyer à la fondation accompagné des documents justificatifs.

Documents à fournir

- Le "Bulletin d'inscription Vacances adultes et familles" rempli recto verso
- Bulletin de salaire de l'Agent Justice de -3 mois
- Avis d'impôt 2019 sur les revenus 2018



Renseignements

VTF
Tél. : 04 42 12 32 00
Mail : vtfpartenaires@vtf-vacances.com

Réservation

Tél. : 01 44 77 98 60/62/59
Mail : svf@fda-fr.org

CONSULTEZ LES TARIFS EN PAGE 36



LE GRAND VAL-CENIS

Des villages traditionnels dans une nature intacte

Au cœur du Parc National de la Vanoise, dévaliez les pistes au cœur des grands espaces du massif alpin, découvrez les bois enneigés en raquettes, vivez des moments inoubliables au cœur des plus hauts sommets d'Europe.

Hébergement

Le VVF village Le Parc de la Vanoise se compose de 2 sites "Rive Droite" et "Rive Gauche". Il comprend 95 logements intégrés dans la station-village, répartis dans des petits ensembles de 1,2 ou 3 étages. Logements rénovés studio 3 personnes et 3 pièces 7 personnes. Parking, casiers à skis, WIFI espaces communautaires, WIFI logements.

Restauration

Bar et restaurant où vous pourrez déguster nos spécialités locales. Au menu simplicité, saveurs et authenticité.

Équipements et services

Piscine intérieure surveillée, chauffée (bonnet de bain obligatoire short interdit). Espace bien-être avec hammam et sauna. Bibliothèque, baby-foot et billard*. *Payant.

Domaine skiable

Départ ski aux pieds selon l'enneigement. De 1250m à 2800 m. 57 pistes de ski alpin réparties sur 125 km de pistes. Ski de fond: 133 km de pistes labellisées "Nordic France". Nouvelles glisses: snowpark, boardercross, stade de slalom et airbag freestyle. Raquettes: itinéraires à proximité du village, sentier à thème et randonnée aux abords du lac du Mont-Cenis. Prévente de forfaits remontées mécaniques et de location de matériel.

Vos enfants

Club enfants de 3 mois à 6 ans (toute la saison). En période hors vacances scolaires les clubs seront assurés sur la partie rive droite. **Club enfants/ados de 7 à 17 ans (vacances scolaires).** VVF Villages accompagne vos enfants aux cours de ski alpin ESF.

Vos loisirs

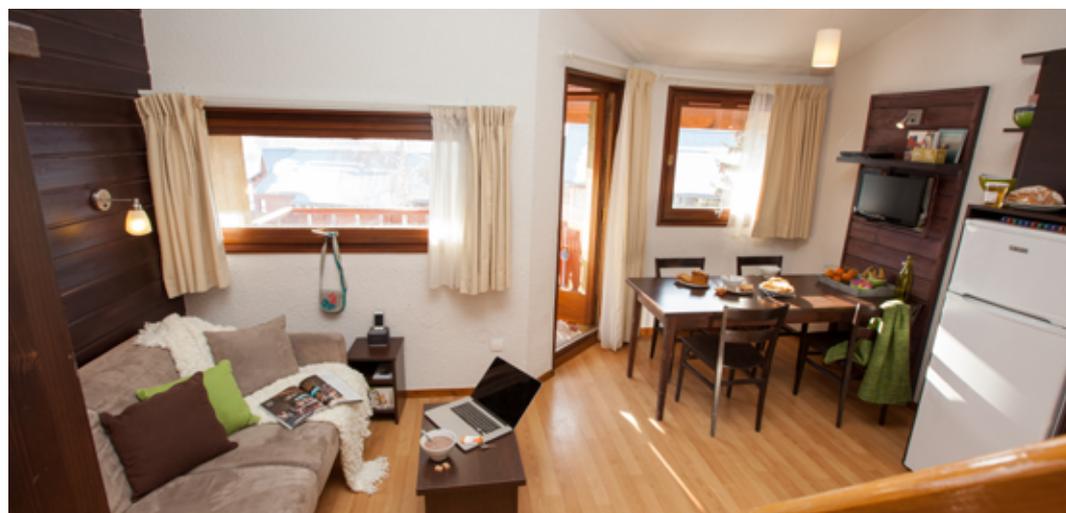
Balade découverte, jeux apéro, soirées. Accès gratuit à la patinoire (location des patins en supplément) de la station située à proximité du village de vacances. Ouverture jusqu'à la fin du mois de mars.

Dans les environs

En supplément : Chiens de traîneau à 20 km du village de vacances. Handiski. Espace Baroque Maurienne

À savoir

Draps fournis.



Montagne

73

Savoie



Location



Accès

- **Voiture** : A43 en direction de Turin, sortie N°30 Modane puis RD 1006 en direction de Lanslebourg-Lanslevillard. Coordonnées GPS Longitude: 6,92 Latitude:45,291
- **Train** : Gare de Modane à 25 km, correspondance en bus de la gare de Modane.



Côté pratique

Office de Tourisme
Haute Maurienne Vanoise
Tél. : 04 79 05 99 06
www.haute-maurienne-vanoise.com



Lieu du séjour

VVF Villages Val Cenis Le Haut
Les Rives de l'Arc
73480 Le Grand Valcenis
tél. 04 79 05 92 88 accueil.
legrandvalcenis@vfvillages.fr



Comment formuler votre demande

Le "Bulletin d'inscription Vacances adultes et familles" est à renvoyer à la fondation accompagné des documents justificatifs.

Documents à fournir

- Le "Bulletin d'inscription Vacances adultes et familles" rempli recto verso
- Bulletin de salaire de l'Agent Justice de -3 mois
- Avis d'impôt 2019 sur les revenus 2018



Renseignements

VVF
Tél : 04 73 43 00 58
Mail : collectivites@vfvillages.fr

Réservation

Tél. : 01 44 77 98 60/62/59
Mail : svf@fda-fr.org

CONSULTEZ LES TARIFS EN PAGE 36



DOUCY VALMOREL

« Les Carlines »

Le village de vacances se situe au centre de la station de Doucy Combelouvière à 1260 m d'altitude, au pied d'un télésiège permettant de rejoindre le domaine de Valmorel.

Hébergement

56 chambres de 2 à 5 personnes desservies par ascenseur (sauf dernier étage). 2 hébergements sont adaptés PMR.

Restauration

Salle de restaurant panoramique. Petit déjeuner vacances scolaires : 7h30 à 10h, hors vacances scolaires : 7h30 à 9h30. Déjeuner : 12h à 13h30 et dîner : 19h à 20h30. Sandwicherie et buffet de crudités à disposition pour vos pique-niques à réserver la veille à l'accueil avant 18h. Le vin** (rouge et rosé) est compris dans la prestation repas. Vous trouverez une carte de vin bouché*. Vous avez la possibilité de déjeuner dans nos villages de vacances à proximité en prévenant l'accueil la veille avant 12h.

*payant.

**À consommer avec modération.

Équipements et services

Espace forme avec sauna, hammam et spa. Piscine couverte et chauffée. L'accueil est ouvert tous les jours de 8h à 14h et de 17h à 20h. Vous y trouverez une boutique avec des produits régionaux, des cartes postales et des jeux de société. Accueil/bar avec terrasse et cheminée extérieure. L'espace bar est ouvert de 11h à 14h et de 16h à 22h**. Vous y trouverez un esprit convivial avec musique, kiosque presse, temps de rencontres avec l'équipe, jeux et bien sûr la possibilité de vous connecter sur internet. Choix de boissons chaudes et froides, carte de cocktails et d'apéritifs régionaux. Salon détente avec TV, salle de spectacle, babyfoot et atelier ski. Wifi gratuit à l'accueil et au bar. Parking extérieur gratuit non gardé devant le village de vacances. Espace Lingerie : machine à laver et sèche-linge*, matériel de repassage à disposition. Location de matériel de ski de qualité sur place et vente de forfaits 6 jours sur place.

*payant.

**Horaires susceptibles d'être modifiés en basse saison.

Domaine skiable

Le domaine skiable de Valmorel offre toute la diversité de son site préservé. Accès direct au télésiège permettant de rejoindre le grand domaine de Valmorel de 1300 à 2550 mètres d'altitude. 165 km de pistes (90 pistes), 50 remontées mécaniques, des espaces nouvelles glisses (6 snowzones avec boardercross, snowpark, snowcross). 20 km de pistes de ski de fond entre vallons et forêts.

Vos enfants

Les enfants sont accueillis gratuitement du dimanche au vendredi de 9h à 17h30 avec possibilité de déjeuner sur place avec les animateurs. Toute la saison : **Bébé club 3 mois/-3 ans et mini club 3/-6 ans**. Pendant les séjours "P'tits loups", en plus, 2 soirs par semaine, les clubs enfants sont ouverts jusqu'à 22h (du 11 au 18/01/20 et du 21 au 28/03/20). Vacances scolaires : **Maxi-club 6/-12 ans** en plus. Les animateurs diplômés ne prennent pas en charge l'activité ski mais permettent aux enfants de prendre contact avec la neige. Les animateurs prennent en charge l'accompagnement des enfants aux cours de ski ESF sur Doucy.

Vos loisirs

Gratuit sur place : Réveil tonique, balades en raquettes dont 1 gratuite par semaine (hors matériel), détente à l'espace forme, piscine et découverte de la région. En soirée : jeux, spectacles, karaoké, soirée région et soirée dansante.

Dans les environs

À proximité en supplément : Snow-scoot, quad, raquettes, parapente, delta-plane, ulm, free-ride, chiens de traîneaux, cinéma et discothèque à Valmorel.

À savoir

Mise à disposition des hébergements le 1er jour à partir de 17h (1ère prestation dîner) jusqu'au jour du départ 10h (dernière prestation petit déjeuner). Si vous arrivez avant 17h votre hébergement ne sera pas forcément disponible. Si vous prévoyez d'arriver après 20h, prévenez le village dès que possible. Un repas froid pourra vous être proposé.

Caution : 80€ par famille. Demandée à l'arrivée, elle vous sera remise ou renvoyée après l'état des lieux. Pour vos bébés : lits, baignoires et chaises hautes sont à votre disposition à l'accueil ou en salle de restaurant. La literie (draps, couettes ou couverture, oreillers) est fournie, ainsi qu'un tapis de bain. La prestation ménage de fin de séjour ainsi que le linge de toilette sont inclus dans le prix de séjour (ménage et lits). Pensez néanmoins à apporter vos draps de bains pour l'utilisation de l'espace forme et de la piscine. Les animaux sont interdits sauf chien d'assistance.



Montagne

73 Savoie



Pension complète



Accès

- Voiture** : A43 jusqu'à Albertville puis RN90 direction Moûtiers. Sortie 37 pour Doucy-Combelouvière ou sortie n°38. A Aigueblanche, prendre à droite, direction St Oyen, puis Doucy Tarentaise. A la sortie de Doucy, prendre à droite en direction de Combelouvière. Coordonnées GPS : N 45°29'48.437" - E 6°27'12.502"
- Train** : Gare SNCF de Moûtiers-Salins puis navette payante sur réservation au 04 79 24 06 94 ou taxi au 04 79 24 10 07.



Côté pratique

Office de tourisme Doucy Valmorel
Tél. : 04 79 09 85 55
www.valmorel.com



Lieu du séjour

Village de vacances VTF
« Les Carlines »
73260 Doucy Combelouvière
Tél 04 79 24 06 05
vtfdoucy@vtf-vacances.com



Comment formuler votre demande

Le "Bulletin d'inscription Vacances adultes et familles" est à renvoyer à la fondation accompagné des documents justificatifs.

Documents à fournir

- Le "Bulletin d'inscription Vacances adultes et familles" rempli recto verso
- Bulletin de salaire de l'Agent Justice de -3 mois
- Avis d'impôt 2019 sur les revenus 2018

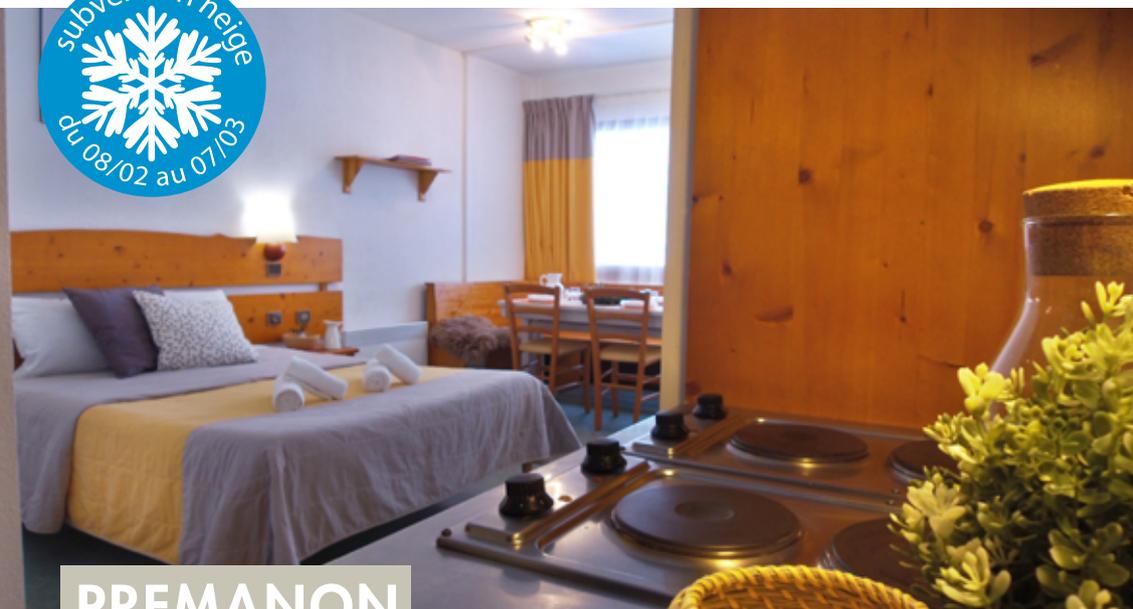


Renseignements

VTF
Tél : 04 42 12 32 00
Mail : vtfpartenaires@vtf-vacances.com

Réservation

Tél. : 01 44 77 98 59/60/62
Mail : svf@fda-fr.org



PREMANON

Skiez à proximité de la Suisse

Classée "pays de neige", la station des Rousses est située au cœur du Parc naturel régional du Haut-Jura. Profitez d'une multitude d'activités dans un environnement typiquement jurassien. Idéal pour partir à la découverte des lacs et montagnes.

Hébergement

Situé à 800 m du bourg de Prémanon, ce village de vacances du Jura comprend 38 appartements et chambres au sein d'un bâtiment de plusieurs ailes de 3 niveaux, desservi par ascenseur.

- **En pension** : les chambres sont équipées d'une salle d'eau, WC et d'un petit réfrigérateur.
- **En location** : les appartements disposent d'un espace cuisine, salle d'eau, WC et terrasse en balcon (pour la majorité).

Restauration

2 salles de restaurant dont une avec une véranda offrant une vue panoramique.

Équipements et services

Piscine intérieure chauffée. Salle de cardio training, Hammam (accessible uniquement sur demande). Ping-pong, bibliothèque.

Domaine skiable

Les Rousses. Les pistes de ski nordique sont à 800 m du VVF Villages (accès à pied ou en voiture). Les pistes de ski alpin et surf (domaine le plus proche les Jouvencelles) à 3 km. Navette inter-communale gratuite toute saison jusqu'au 23 mars avec 4 passages au VVF Villages. 48 km de pistes réparties sur 4 domaines de 1120 à 1680 m dont un en Suisse. Raquettes : 10 km de pistes balisées.

Vos enfants

- Club enfants 3/6 ans** : Toute la saison.
- Club enfants 7/10 ans** : Vacances scolaires.
- Club ados 11/14 ans et 15/17 ans** : Vacances scolaires.

Vos loisirs

Balade découverte, jeux apéro, soirées.

Dans les environs

Le Parc polaire de la Chapelle-des-Bois, musées de la région, les ateliers de travail des artisans locaux, le lac léman, Genève, la cité médiévale d'Yvoire, les caves d'affinage de Comté des Rousses. Espace mondes polaires Prémanon.

À savoir

Draps fournis. WIFI espaces communautaires. Payant: Location linge de toilette, ménage fin de séjour.



Montagne

39 Jura



Pension complète ou Location



Accès

- **Voiture** : RN 45 à 45 km de Genève et 8 km des Rousses. Coordonnées GPS : Longitude:6.021 Latitude: 46.463
- **Train** : Gare de Morez (10km) et Bellegarde-sur-Valserine (59 km)



Côté pratique

Bureau d'information touristique de Prémanon
Tél. : 03 39 50 80 20
www.jura-tourism.com



Lieu du séjour

VVF Villages
780 Chemin des Maquisards
Le Mont Fier 39220 Prémanon
tél. 03 84 60 78 51
accueil.premanon@vfvillages.fr



Comment formuler votre demande

Le "Bulletin d'inscription Vacances adultes et familles" est à renvoyer à la fondation accompagné des documents justificatifs.

Documents à fournir

- Le "Bulletin d'inscription Vacances adultes et familles" rempli recto verso
- Bulletin de salaire de l'Agent Justice de -3 mois
- Avis d'impôt 2019 sur les revenus 2018



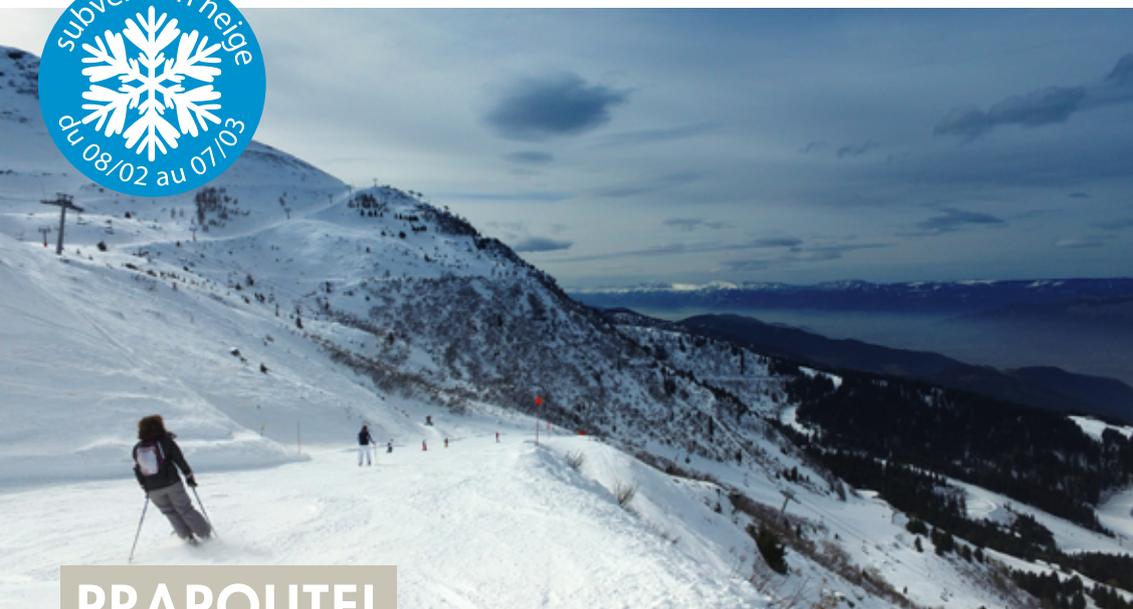
Renseignements

VVF
Tél. : 04 73 43 00 58
Mail : collectivites@vfvillages.fr

Réservation

Tél. : 01 44 77 98 60/62/59
Mail : svf@fda-fr.org

CONSULTEZ LES TARIFS EN PAGE 37



PRAPOUTEL

Un village vacances pied de pistes dans l'Isère

Dominant la vallée du Grésivaudan, Prapoutel est l'une des 3 stations familiales et conviviales des 7 Laux.

Hébergement

Idéalement situé au départ de chemins de randonnées, le VVF Villages de Prapoutel les 7 Laux se compose de 42 appartements répartis en trois petits ensembles distincts de 3 étages (sans ascenseur). Appartements de 5 à 8 personnes.

Équipements et services

Casiers à ski, bibliothèque, ping-pong, baby-foot, laverie*, billard*. *payant.

Domaine skiable

Le Village est situé au pied des pistes sur le versant le plus ensoleillé. Massif des 7 Laux 1350 à 2400 m, station de Prapoutel. 34 pistes de ski alpin. Raquettes: 12 km d'itinéraires balisés.

Remontées mécaniques : Préventes de forfaits, vente sur place.
Location de matériel : Prévente location de matériel.

Vos enfants

Club enfants de 3/6 ans (du 21/12/2019 au 04/04/2020).
Club enfants 7/10 ans (du 21/12/2019 au 04/01/2020 - du 08/02/2020 au 07/03/2020).

Vos loisirs

1 balade découverte des environs du village et 5 rdv animation au retour du ski ou en soirée (du 21/12/2019 au 04/01/2020 - du 08/02/2020 au 07/03/2020).
2 rdv animation au retour du ski et 2 soirées animation (du 04/01/2020 au 08/02/2020 - du 07/03/2020 au 04/04/2020).

Dans les environs

La vallée du Haut-Bréda (les lacs des 7 Laux), spa, parapente, raquettes, chiens de traineau.

À savoir

Draps fournis. WIFI espaces communautaires. Payant: Location linge de toilette, ménage fin de séjour.



Montagne

38 Isère



Location



Accès

- Voiture : A41 sortie 24 Brignoud (38 km de Grenoble). Coordonnées GPS Longitude:5.994 Latitude:45.256
- Gare TGV de Grenoble (38 km) ou gare de Brignoud (20 km).



Côté pratique

Office du tourisme les 7 Laux
Tél. : 04 76 08 17 86
www.les7laux.com



Lieu du séjour

VVF Villages Prapoutel les 7 Laux
Les Adrets 38190 Prapoutel-Les-7-Laux
tél. 04 76 08 10 11
accueil.prapoutelles-sept-laux@vfvillages.fr



Comment formuler votre demande

Le "Bulletin d'inscription Vacances adultes et familles" est à renvoyer à la fondation accompagné des documents justificatifs.

Documents à fournir

- Le "Bulletin d'inscription Vacances adultes et familles" rempli recto verso
- Bulletin de salaire de l'Agent Justice de -3 mois
- Avis d'impôt 2019 sur les revenus 2018



Renseignements

VVF
Tél : 04 73 43 00 58
Mail : collectivites@vfvillages.fr

Réservation

Tél. : 01 44 77 98 60/62/59
Mail : svf@fda-fr.org

CONSULTEZ LES TARIFS EN PAGE 37





AUTRES SÉJOURS



Un déplacement professionnel ou un séjour d'agrément à Paris ? Profitez de trois hôtels IGESA aux portes de Paris.

 Ville

92 Hauts-de-Seine

 Location



RÉSIDENCE DESCARTES

Hébergement

La résidence est composée de 80 chambres avec kitchenette (mise à disposition avec supplément), dont 5 accessibles aux personnes à mobilité réduite, avec sanitaires, coffre-fort, téléphone*, TV et accès WIFI. Sèche-cheveux à la demande, service réveil. Elle dispose d'un ascenseur, d'une salle petit-déjeuner*, d'un parking couvert*, d'une laverie et d'une bagagerie.

Animaux admis* (-10 kg)

Taxi à proximité.

*Payant



Accès

- **Voiture** : sortie Porte d'Orléans
- **Métro** : ligne 4, arrêt Mairie de Montrouge
- **Bus** : n° 128 à porte d'Orléans, arrêt Boileau
- **Avion** : Aéroport d'Orly à 13 km

Renseignements & réservation

Résidence Descartes

160-162 avenue Henri Ginoux
92120 Montrouge

Tél. : 01 40 92 62 62

Mail : descartes@igesa.fr

 Ville

94 Val-de-Marne

 Location



RÉSIDENCE VOLTAIRE

Hébergement

Cette résidence est composée de 150 chambres, dont certaines sont communicantes et une est adaptée aux personnes à mobilité réduite, avec sanitaires, téléphone*, coffre-fort (dans une partie des chambres), TV et accès WIFI. Sèche-cheveux à la demande, service réveil, local de repassage. Elle dispose d'un ascenseur, d'une salle petit-déjeuner*, d'un bar* et d'un restaurant* ouverts uniquement le soir du lundi au vendredi, d'un parking couvert* et d'une bagagerie. Possibilité d'accès gratuit à la salle de fitness de la résidence Diderot (à 5 min à pied).

Animaux admis* (-10 kg) - salles de séminaires - Taxi à proximité.

*Payant



Accès

- **Voiture** : sortie Porte d'Italie
- **Métro** : ligne 7, arrêt Porte d'Italie
- **Avion** : Aéroport d'Orly à 10 km

Renseignements & réservation

Résidence Voltaire

6 rue Voltaire
94270 Le Kremlin-Bicêtre

Tél. : 01 49 60 23 23

Mail : voltaire@igesa.fr

 Ville

94 Val-de-Marne

 Location



RÉSIDENCE DIDEROT

Hébergement

La résidence est composée de 89 chambres, dont 4 accessibles aux personnes à mobilité réduite, avec sanitaires, téléphone*, TV et accès WIFI. Sèche-cheveux, table et fer à repasser à la demande, service réveil. Elle dispose de 2 ascenseurs, d'une salle petit-déjeuner*, d'un parking privé* et d'une bagagerie. Accès gratuit à la salle de fitness.

Animaux admis* (-10 kg)

Taxi à proximité.

*Payant



Accès

- **Voiture** : sortie Porte d'Italie
- **Métro** : ligne 7, arrêt Porte d'Italie
- **Avion** : Aéroport d'Orly à 10 km

Renseignements & réservation

Résidence Diderot

1, rue Élisée Reclus
94270 Le Kremlin-Bicêtre

Tél. : 01 47 26 26 26

Mail : diderot@igesa.fr

INFORMATIONS PRATIQUES POUR LES 3 RÉSIDENCES

- Prévoir une pièce justificative pour attester de votre appartenance au ministère de la Justice
- Disponibilités, tarifs et réservations sur www.igesa.fr ou par téléphone directement auprès de la résidence souhaitée (réception ouverte 7 j/7 - 24h/24)

TARIFS (tarification valable jusque fin mars 2020)

À partir de 45€/nuit
en chambre double standard
Détail des tarifs sur www.igesa.fr ou en appelant les résidences directement



SAINT-MARTIN-DE-LA-PLACE

Ancienne maison bourgeoise du 18^e siècle, le Domaine de la Blairie vous accueille au milieu d'un parc paysagé. Référencé "Logis de France", cet hôtel ★★★ est un lieu paisible et privilégié pour découvrir le Val de Loire et des châteaux majestueux.

Hébergement

Vous séjournerez dans une chambre double ou triple "Confort", "Standard" ou "Supérieur" avec, pour certaines, un accès direct sur le magnifique parc (se renseigner à la réservation). Deux chambres sont aménagées pour les personnes à mobilité réduite. Équipées de TV, salle de bain avec douche et WC.

Restauration

Demi-pension.

Équipements et services

Bar, salon et terrasse, bibliothèque, billard, baby-foot. Piscine extérieure. Parking gratuit.

À savoir

Accès WIFI gratuit.



Campagne

49 Maine-et-Loire



Demi-pension



Accès

- Voiture : Paris-Angers A11, puis suivre A85.
- Train : Gare de Saumur à 10 km
- Avion : Aéroport de Nantes à 150 km.



Côté pratique

Office du tourisme Val de Loire
Tél. : 02 41 40 20 60
www.ot-saumur.fr



Lieu du séjour

Domaine de la Blairie
5 rue de la Mairie
49160 Saint-Martin-de-la-Place
tél. 02 41 38 42 98
contact@hotel-blairie.com



Renseignements & réservation

Domaine de la Blairie
5 rue de la Mairie
49160 Saint-Martin-de-la-Place
tél. 02 41 38 42 98
contact@hotel-blairie.com

CONSULTEZ LES TARIFS EN PAGE 37

TARIFS SÉJOURS 2019/2020

PRALOGNAN-LA-VANOISE

Tarifs par personne et par semaine en pension complète

TARIFS HORS PERIODE SUBVENTION NEIGE																
PÉRIODE	ADULTE (16 ANS +)				12 À 15 ANS				6 À 11 ANS				2 À 5 ANS			
du 04/01* au 25/01/20 du 14/03 au 28/03/20	336				269				235				168			
du 21/12 au 28/12/19 du 25/01 au 08/02/20 du 07/03 au 14/03/20	384				307				269				192			
du 28/12/19 au 04/01/20	490				392				343				245			
du 08/02 au 07/03/20	TARIFS PERIODE SUBVENTION NEIGE (cf. tableau ci-dessous)															

TARIFS PERIODE SUBVENTION NEIGE DU 8 FÉVRIER AU 7 MARS 2020																
PÉRIODE	ADULTE (16 ANS +)				12 À 15 ANS				6 À 11 ANS				2 À 5 ANS			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
du 08/02 au 15/02/20 du 15/02 au 22/02/20 du 22/02 au 29/02/20 du 29/02 au 07/03/20	294	343	368	417	235	274	294	333	206	240	257	291	147	171	184	208

L'aide aux séjours effectués avec l'Igesa vous sera versée à votre retour (CGV art. 2.6 page 41).

Durant les semaines du 04/01 au 11/01/20 des sorties raquettes sont incluses gratuitement, 2 sorties raquettes minimum/adulte du lundi au vendredi

Supplément chambre individuelle : 9€/j/pers, offert sur tout le séjour dès la 2^{ème} semaine consécutive, (excepté du 21/12/19 au 04/01/20 et du 08/02 au 07/03/20).

Avantage Igesa (excepté du 21/12/19 au 04/01/20 et du 08/02 au 07/03/20) : 2 semaines consécutives = 5% de réduction sur tout le séjour | 3 semaines consécutives = 10% de réduction sur tout le séjour

EMBRUN

Tarifs par personne et par semaine en pension complète

PÉRIODE	ADULTE (15 ANS +)				10 À 14 ANS				4 À 9 ANS*				2 À 3 ANS*			
	HORS PÉRIODE VACANCES D'HIVER															
du 25/01 au 21/03/20	429				349				322				109			
TARIFS NÉGOCIÉ SUR LA PÉRIODE DES VACANCES D'HIVER																
du 08/02 au 15/02 du 15/02 au 22/02 du 22/02 au 29/02 du 29/02 au 07/03	325				265				244				83			

Enfant -2 ans : Gratuit. *Hors vacances scolaires d'hiver, gratuit pour les enfants de -6ans. Le prix comprend : L'hébergement en pension complète pour 7 nuits, le linge de lit et de toilette, les animations et activités comme mentionnées. Le prix ne comprend pas : La taxe de séjour, les animaux, les animations et activités payantes, le supplément chambre individuelle.

FONT-ROMEU

Tarif par personne et par semaine en demi-pension ou pension complète

TARIFS HORS PERIODE SUBVENTION NEIGE																
PÉRIODE	ADULTE ET ENFANT À PARTIR DE 14 ANS								ENFANT DE 2 À 13 ANS							
	TERRASSE				BALCON				TERRASSE				BALCON			
	DEMI PENSION		PENSION COMPLÈTE		DEMI PENSION		PENSION COMPLÈTE		DEMI PENSION		PENSION COMPLÈTE		DEMI PENSION		PENSION COMPLÈTE	
du 21 au 27/12/19	336		371		329		364		217		252		210		245	
du 28/12/19 au 03/01/20	420		455		392		427		259		294		231		266	
du 04/01 au 07/02/20	252		287		252		287		147		182		147		182	
du 08/02 au 07/03/20	TARIFS PERIODE SUBVENTION NEIGE (cf. tableau ci-dessous)															

TARIFS PERIODE SUBVENTION NEIGE DU 8 FÉVRIER AU 7 MARS 2020																																
PÉRIODE	ADULTE ET ENFANT À PARTIR DE 14 ANS																ENFANT DE 2 À 13 ANS															
	TERRASSE								BALCON								TERRASSE				BALCON											
	DEMI PENSION		PENSION COMPLÈTE		DEMI PENSION		PENSION COMPLÈTE		DEMI PENSION		PENSION COMPLÈTE		DEMI PENSION		PENSION COMPLÈTE		DEMI PENSION		PENSION COMPLÈTE		DEMI PENSION		PENSION COMPLÈTE									
du 08/02 au 21/02/20	252	294	315	357	273	319	341	387	235	274	294	333	256	299	320	363	155	181	194	220	176	206	221	250	139	162	173	196	160	186	200	226
du 22/02 au 06/03/20	202	235	252	286	223	260	278	315	197	230	247	280	218	255	273	309	130	152	163	184	151	176	189	214	126	147	158	179	147	172	184	208

Enfant -2 ans : Gratuit. Supplément chambre individuelle : 10€/jour. Supplément de court séjour (1 ou 2 nuits) de 15€/personne. Frais de dossier : 15€

Le prix comprend : L'hébergement en demi-pension (possibilité de pension complète sur demande) pour 7 nuits, les animations et activités comme mentionnées.

Le prix ne comprend pas : La taxe de séjour, les animations et activités payantes, le supplément chambre individuelle

SAINT-LARY

Tarif par personne et par semaine en demi-pension ou pension complète

TARIFS HORS PERIODE SUBVENTION NEIGE								
PÉRIODE	ADULTE ET ENFANT À PARTIR DE 14 ANS				ENFANT DE 2 À 13 ANS			
	PENSION COMPLÈTE		DEMI PENSION		PENSION COMPLÈTE		DEMI PENSION	
du 21 au 27/12/19, du 04/01 au 07/02/20, du 07 au 28/03/20	364		329		245		210	
du 28/12/19 au 03/01/20	427		392		266		231	
du 08/02 au 06/03/2020	TARIFS PERIODE SUBVENTION NEIGE (cf. tableau ci-dessous)							
du 29/03 au 13/04/2020	287		252		182		147	

TARIFS PERIODE SUBVENTION NEIGE DU 8 FÉVRIER AU 7 MARS 2020																
PÉRIODE	ADULTE ET ENFANT À PARTIR DE 14 ANS								ENFANT DE 2 À 13 ANS							
	PENSION COMPLÈTE				DEMI PENSION				PENSION COMPLÈTE				DEMI PENSION			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Du 08/02 AU 14/02/2020	218	255	273	309	197	230	247	280	147	172	184	208	126	147	158	179
Du 15/02 au 06/03/20	256	299	320	363	235	274	294	333	160	186	200	226	139	162	173	196

Enfant -2 ans : Gratuit. Supplément chambre individuelle : 10€/jour. Supplément de court séjour (1 ou 2 nuits) de 15€/personne. Frais de dossier : 15€. Le prix comprend : L'hébergement en demi-pension (possibilité de pension complète sur demande) pour 7 nuits, les animations et activités comme mentionnées. Le prix ne comprend pas : La taxe de séjour, les animations et activités payantes, le supplément chambre individuelle

ORCIÈRES MERLETTE 1850

Tarifs par personne et par semaine en pension complète + remontées mécaniques + matériel

TARIFS HORS PERIODE SUBVENTION NEIGE				
PÉRIODE	ADULTE (13 ANS ET +)	6 À 12 ANS	2 À 5 ANS	3 MOIS À 1 AN
du 21/12 au 28/12/19	706	550	494	282
du 28/12 au 04/01/20	899	701	629	360
du 04/01 au 11/01/20	535	417	374	214
du 11/01 au 18/01/20	544	424	381	217
du 18/01 au 25/01/20	620	484	434	248
du 25/01 au 01/02/20	620	484	434	248
du 01/02 au 08/02/20	629	491	440	252
du 08/02 au 07/03/20	TARIFS PERIODE SUBVENTION NEIGE (cf. tableau ci-dessous)			
du 07/03 au 14/03/20	629	491	440	252
du 14/03 au 21/03/20	629	491	440	252
du 21/03 au 28/03/20	548	428	384	219
du 28/03 au 04/04/20	548	428	384	219
du 04/04 au 11/04/20	643	514	469	276
du 11/04 au 18/04/20	566	442	396	226

TARIFS PERIODE SUBVENTION NEIGE DU 8 FÉVRIER AU 7 MARS 2020																
PÉRIODE	ADULTE (13 ANS ET +)				6 À 12 ANS				2 À 5 ANS				3 MOIS À 1 AN			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
du 08/02 au 15/02/20	602	702	752	853	481	561	602	682	439	512	549	622	259	302	323	366
du 15/02 au 22/02/20	572	667	715	810	457	533	572	648	418	487	522	592	246	287	308	349
du 22/02 au 29/02/20	540	629	674	764	421	491	526	596	377	440	472	535	216	252	270	306

Prix en € par personne pour une occupation de 2 à 5 personnes dans le même logement (selon disponibilités) : Le logement est attribué en fonction de la composition familiale. Les enfants de moins de 13 ans logent obligatoirement dans le logement des parents. Sur demande et suivant disponibilité : Possibilité de chambre pour une personne selon disponibilité : tarifs adultes + 25%.
Ajouter par dossier : Taxes de séjour, Package Assurance Annulation & Rapatriement et Garantie Neige : 29€ par personne, Caution : 230 € par logement à régler sur place en début de séjour.

LES CARROZ D'ARACHES

Tarifs par personne et par semaine en pension complète

TARIFS HORS PERIODE SUBVENTION NEIGE						
PÉRIODE	ADULTE (16 ANS +)	12 À 15 ANS	6 À 11 ANS	3 À 5 ANS	1 À 2 ANS	3 À 12 MOIS
du 21 au 28/12/19	446	402	357	268	179	89
du 28/12/19 au 04/01/20	491	442	393	295	196	99
du 04/01 au 01/02/20	INDISPONIBLE					
du 01/02 au 08/02/20	446	402	357	268	179	89
du 08/02 au 07/03/20	TARIFS PERIODE SUBVENTION NEIGE (cf. tableau ci-dessous)					
du 07/03 au 14/03/20	446	402	357	268	179	89
du 14/03 au 04/04/20	INDISPONIBLE					
du 04/04 au 18/04/20	305	275	244	183	122	61

TARIFS PERIODE SUBVENTION NEIGE DU 8 FÉVRIER AU 7 MARS 2020																								
PÉRIODE	ADULTE (16 ANS +)				12 À 15 ANS				6 À 11 ANS				3 À 5 ANS				1 À 2 ANS				3 À 12 MOIS			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
du 08/02 au 15/02/20	347	405	434	492	313	365	391	443	278	324	347	394	209	244	261	296	139	162	173	196	70	81	87	99
du 15/02 au 22/02/20																								
du 22/02 au 29/02/20																								
du 29/02 au 07/03/20																								

Bébé -3 mois : Gratuit. Le prix comprend : L'hébergement en pension complète pour 7 nuits du diner du 1er jour au petit déjeuner du dernier jour, le linge de lit, le linge de toilette, les animations et activités comme mentionnées. Le prix ne comprend pas : L'adhésion annuelle de 31 €/famille, les boissons aux repas (vin et café), la taxe de séjour, les animations et activités payantes.

TARIFS SÉJOURS 2019/2020

LA PLAGNE-MONTALBERT

Tarifs par personne et par semaine en pension complète

PÉRIODE		TARIFS HORS PERIODE SUBVENTION NEIGE				
		ADULTE (16 ANS +)	11 À 15 ANS	6 À 10 ANS	3 À 5 ANS	3 MOIS À 3 ANS
Noël	du 21 au 28/12/19	449	404	359	269	180
Jour de l'an	du 28/12/19 au 04/01/20	611	550	489	367	244
Février du 08/02 au 07/03/20		TARIFS PERIODE SUBVENTION NEIGE (cf. tableau ci-dessous)				
Hors vacances scolaires	du 4 au 11/01 - P'tits loups	314	283	251	Gratuit*	Gratuit*
	du 11 au 18/01, 21 au 28/03/20	359	323	287	215	144
	du 18 au 25/01, 14 au 21/03/20	413	372	330	248	165
	du 25/01 au 8/02, 7 au 14/03/20	431	388	345	259	172
Pâques	du 04/04 au 18/04/20	449	221	221	Gratuit*	Gratuit*
	du 18/04 au 25/04/20	401	221	221	Gratuit*	Gratuit*

PÉRIODE		TARIFS PERIODE SUBVENTION NEIGE DU 8 FÉVRIER AU 7 MARS 2020																			
		ADULTE (16 ANS +)				11 À 15 ANS				6 À 10 ANS				3 À 5 ANS				3 MOIS À 3 ANS			
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
	du 08/02 au 15/02/20	426	497	533	604	383	447	479	543	341	398	426	483	256	298	320	362	170	199	213	241
	du 29/02 au 07/03/20	453	529	566	642	408	476	510	578	362	423	453	513	272	317	340	385	181	211	227	257
	du 15/02 au 22/02/20																				
	du 22/02 au 29/02/20																				

Bébé -3 mois : Gratuit. *Les p'tits loups et Pâques : Gratuit pour les enfants de -6 ans. Offre limitée à 1 gratuité enfant par famille - Les enfants suivants (1 à -6 ans) : 98€. Semaine du 28/03 au 4/04/20 non disponible

LE GRAND VAL-CENIS

Tarifs par logement et par semaine

PÉRIODE		TARIFS HORS PERIODE SUBVENTION NEIGE							
		STUDIO 3 PERSONNES				3 PIÈCES 7 PERSONNES			
	du 14/12 au 21/12, 04/01 au 11/01	279,65				424,15			
	du 11/01 au 18/01, 21/03 au 28/03, 28/03 au 04/04	743,07				1180,17			
	du 21/12 au 28/12	789,57				1301,07			
	du 28/12 au 04/01	381,65				551,65			
	du 18/01 au 25/01, 14/03 au 21/03	424,15				653,65			
	du 25/01 au 01/02, 01/02 au 08/02, 07/03 au 14/03	339,15				534,65			
du 08/02 au 07/03/20		TARIFS PERIODE SUBVENTION NEIGE (cf. tableau ci-dessous)							
	du 04/04 au 11/04, 11/04 au 18/04	339,15				534,65			

PÉRIODE		STUDIO 3 PERSONNES				3 PIÈCES 7 PERSONNES			
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
	du 08/02 au 15/02/20	602	702	753	853	1032	1204	1290	1462
	du 15/02 au 22/02/20, du 22/02 au 29/02/20	641	748	801	908	1115	1301	1394	1580
	du 29/02 au 07/03/20	585	683	732	829	1015	1184	1269	1438

Le prix comprend : La location du logement pour 7 nuits, le linge de lit, accès à l'espace forme, les animations et activités comme mentionnées.
Le prix ne comprend pas : La caution, la taxe de séjour, les repas, les animations et activités payantes.

DOUCY VALMOREL

Tarifs par personne et par semaine en pension complète

PÉRIODE		TARIFS HORS PERIODE SUBVENTION NEIGE																							
		ADULTE (16 ANS +)				11 À -16 ANS				6 À -11 ANS				3 À -6 ANS				3 MOIS À -3 ANS				- 3 MOIS			
	21/12 au 28/12/19	473				425				378				284				189				Gratuit			
	28/12/19 au 4/01/20	638				574				510				383				255							
	4 au 11/01, 28/03 au 4/04/20	332				299				266				199				133							
	11 au 18/01/20, 21 au 28/03/20 P'tits loups	377				339				302				Gratuit*				Gratuit*							
	18/01 au 25/01, 14 au 21/03/20	422				380				338				253				169							
8/02 au 7/03/20		TARIFS PERIODE SUBVENTION NEIGE (cf. tableau ci-dessous)																							
	25/01 au 8/02/20, 7 au 14/03/20	446				401				356				267				178				Gratuit			
	4 au 18/04/20 (sous réserve ouverture station) - P'tits loups	347				221				221				Gratuit*				Gratuit*							

PÉRIODE		TARIFS PERIODE SUBVENTION NEIGE DU 08 FÉVRIER AU 7 MARS 2020																							
		ADULTE (16 ANS +)				11 À -16 ANS				6 À -11 ANS				3 À -6 ANS				3 MOIS À -3 ANS				- 3 MOIS			
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
	du 08/02 au 15/02/20	448	522	560	634	403	470	503	570	358	418	448	507	269	314	336	381	179	209	224	253	Gratuit			
	et du 29/02 au 07/03/20																					Gratuit			
	du 15/02 au 29/02/20	475	554	593	672	427	498	534	605	380	443	475	538	285	333	356	404	190	221	237	269	Gratuit			

"Subvention Neige" applicable du samedi 08 février au samedi 07 mars 2020. * Les P'tits Loups : Gratuit pour les enfants de -6 ans. Offre limitée à 1 gratuité par famille - Les enfants suivants (1 à 6 ans) : 98€. Bébé -3 mois : gratuit. Le prix comprend : L'hébergement en pension complète pour 7 nuits, le linge de lit, le linge de toilette, les animations et activités comme mentionnées. Le prix ne comprend pas : La taxe de séjour, le matériel de ski et les remontées mécaniques, les animations et activités payantes.

PREMANON

Tarifs par personne et par semaine en pension

TARIFS HORS PERIODE SUBVENTION NEIGE

PÉRIODE	ADULTE (16 ANS +)		12 À 15 ANS		4 À 11 ANS		2 À 3 ANS	
	PENSION COMPLÈTE	DEMI PENSION	PENSION COMPLÈTE	DEMI PENSION	PENSION COMPLÈTE	DEMI PENSION	PENSION COMPLÈTE	DEMI PENSION
du 21/12 au 28/12/19	529,17	464,07	476,26	417,67	423,34	371,26	317,51	278,45
du 28/12/19 au 04/01/20	557,07	491,97	501,37	442,78	445,66	393,58	334,25	295,19
du 04 au 11/01/20	296,65	237,15	266,99	213,44	237,32	189,72	177,99	142,29
11/01 au 18/01, 18/01 au 25/01 16/03 au 23/03	509,15	449,65	458,24	404,69	407,32	359,72	305,49	269,79
25/01 au 01/02, 14/03 au 21/03	364,65	305,15	328,19	274,64	291,72	244,12	218,79	183,09
du 07/03 au 14/03	390,15	330,65	351,14	297,59	312,12	264,52	234,09	198,39
du 08/02 au 07/03/20	TARIFS PERIODE SUBVENTION NEIGE (cf. tableau ci-dessous)							

TARIFS PERIODE SUBVENTION NEIGE DU 8 FÉVRIER AU 7 MARS 2020

PÉRIODE		ADULTE (16 ANS +)				12 À 15 ANS				4 À 11 ANS				2 À 3 ANS			
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
du 08/02 au 15/02/20	PENSION COMPLÈTE	345	403	432	489	311	363	389	440	276	322	345	391	207	242	259	294
	DEMI PENSION	306	357	383	434	276	322	345	391	245	286	306	347	184	214	230	260
du 15/02 au 22/02/20	PENSION COMPLÈTE	373	436	467	529	336	392	420	476	299	348	373	423	224	261	280	317
	DEMI PENSION	334	390	418	474	301	351	376	426	267	312	334	379	201	234	251	284
du 22/02 au 29/02/20	PENSION COMPLÈTE	329	383	411	466	296	345	370	419	263	307	329	372	197	230	247	279
	DEMI PENSION	290	338	362	410	261	304	326	369	232	270	290	328	174	203	217	246

Semaine du samedi 01/02/ au 08/02/20 indisponible.

Le prix comprend : L'hébergement en pension complète ou demi-pension pour 7 nuits, le linge de lit et de toilette, accès à l'espace forme, les animations et activités comme mentionnées.

Le prix ne comprend pas : La caution, la taxe de séjour, les animations et activités payantes, le supplément chambre individuelle.

Tarifs par logement et par semaine

TARIFS HORS PERIODE SUBVENTION NEIGE

PÉRIODE	STUDIO 2 PERSONNES 2 BÉBÉS.				STUDIO 5 PERSONNES 1 BÉBÉ.				2 PIÈCES 5 PERSONNES			
	21/12 au 28/12	501,27				882,57				975,57		
28/12 au 04/01	547,77				910,47				1105,77			
04/01 au 11/01									330,65			
11/01 au 18/01					INDISPONIBLE				891,65			
18/01 au 25/01									891,65			
25/01 au 01/02									347,65			
01/02 au 08/02					INDISPONIBLE							
du 08/02 au 07/03/20	TARIFS PERIODE SUBVENTION NEIGE (cf. tableau ci-dessous)											
07/03 au 14/03									407,15			
14/03 au 21/03					INDISPONIBLE				339,15			

TARIFS PERIODE SUBVENTION NEIGE DU 8 FÉVRIER AU 7 MARS 2020

PÉRIODE	STUDIO 2 PERSONNES 2 BÉBÉS.				STUDIO 5 PERSONNES 1 BÉBÉ.				2 PIÈCES 5 PERSONNES			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
du 08/02 au 15/02/20	323	377	404	458	546	637	683	774	630	735	787	892
du 15/02 au 22/02/20, du 22/02 au 29/02/20	340	396	425	481	597	696	746	845	680	794	850	964
du 29/02 au 07/03/20	301	351	376	426	530	618	662	750	613	715	767	869

Le prix comprend : La location du logement pour 7 nuits, le linge de lit, accès à l'espace forme, les animations et activités comme mentionnées.

Le prix ne comprend pas : La caution, la taxe de séjour, les repas, les animations et activités payantes.

PRAPOUTEL

Tarifs par logement et par semaine

TARIFS HORS PERIODE SUBVENTION NEIGE

PÉRIODE	3 PIÈCES / 5 OU 6 PERSONNES				4 PIÈCES / 8 PERSONNES				4 PIÈCES / 8 PERS. / 2 SALLES DE BAINS			
	du 21/12 au 28/12	975,57				1254,57				1347,57		
du 28/12 au 04/01	1022,07				1301,07				1394,07			
du 04/01 au 11/01, du 21/03 au 28/03 du 28/03 au 04/04	364,65				432,65				492,15			
du 11/01 au 18/01	381,65				449,65				509,15			
du 18/01 au 25/01, du 14/03 au 21/03	407,15				466,65				526,15			
du 25/01 au 01/02, du 01/02 au 08/02	424,15				517,65				577,15			
du 01/02 au 08/02, du 07/03 au 14/03	424,15				526,15				585,65			
du 08/02 au 07/03/20	TARIFS PERIODE SUBVENTION NEIGE (cf. tableau ci-dessous)											

TARIFS PERIODE SUBVENTION NEIGE DU 8 FÉVRIER AU 7 MARS 2020

PÉRIODE	3 PIÈCES / 5 OU 6 PERSONNES				4 PIÈCES / 8 PERSONNES				4 PIÈCES / 8 PERS. / 2 SALLES DE BAINS			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
du 08/02 au 15/02, du 29/02 au 07/03/20	809	943	1011	1145	1032	1204	1290	1462	1143	1334	1429	1620
du 15/02 au 22/02, du 22/02 au 29/02/20	892	1041	1115	1264	1143	1334	1429	1620	1255	1464	1569	1778

Le prix comprend : La location du logement pour 7 nuits, le linge de lit, les animations et activités comme mentionnées.

Le prix ne comprend pas : La caution, la taxe de séjour, les repas, les animations et activités payantes.

SAINT-MARTIN-DE-LA-PLACE

Tarifs par personne et par jour en demi-pension (4 nuits et plus)

PÉRIODE	CHAMBRE STANDARD	CHAMBRE CONFORT
du 19/10 au 17/11/19 et du 11/04/20 au 20/06/20	51	56

Taxe de séjour : A régler sur place

Tarifs enfants : -50% de 8 à 15 ans et -60% de 3 à 7 ans. Gratuit pour les - 3 ans

CONDITIONS GÉNÉRALES SÉJOURS VACANCES ADULTES ET FAMILLES HIVER - PRINTEMPS 2020

1 CONDITIONS APPLICABLES AUX RESIDENCES DE VACANCES DE LA FONDATION D'AGUESSEAU: BELLE-ÎLE-EN-MER, SAINT-CAST-LE-GUILDON ET VENDRES

1.1 QUI PEUT RÉSERVER UN SÉJOUR ?

1.1.1 Les agents du ministère de la Justice

Les prestations proposées dans la brochure « Vacances Adultes et familles » sont destinées aux agents du ministère de la Justice, actifs, retraités ou en disponibilité sauf pour convenances personnelles (les ouvrants droits), ainsi qu'à leur famille (les ayants droit). Les ayants droit bénéficiant des prestations aux mêmes conditions tarifaires que l'agent sont : le conjoint, le pacsé ou le concubin ou les enfants à charge fiscale. La présence de l'ouvrant-droit justice est indispensable au séjour.

1.1.2 Dans certaines conditions leur famille et leurs invités

Peuvent également bénéficier des prestations, mais à des conditions tarifaires spécifiques FAM ou EXT : les enfants qui ne sont plus à charge fiscalement d'un agent actif ou retraité. Ils ne peuvent pas bénéficier des tarifs préférentiels proposés sur les autres séjours organisés par la Fondation, ni des accords conclus par la Fondation avec des organismes partenaires. Pour le cas particulier de Saint-Cast-Le-Guildon, le bénéfice de ces prestations ne s'applique que pendant les périodes d'été **aux dates d'exclusivité de la fondation**.

1.1.3 Sont également acceptées dans la limite des disponibilités et à des conditions tarifaires **spécifiques les autres membres de la famille et les amis d'agent en activité ou retraité** qui accompagnent un agent sur son lieu de vacances. Pour le cas particulier de Belle-Île-en-Mer ou Vendres, l'agent peut partager son logement dans la limite des lits disponibles avec tout membre de sa famille ou des amis. Lorsqu'un second appartement est nécessaire, la réservation ne pourra être établie au nom de l'agent : elle sera faite au nom et au tarif de l'accompagnant.

1.1.4 Les agents des organismes partenaires : Fondation Jean Moulin, Association EPAF, IGESA, CNBF, la fondation Louis Lépine

Du fait des conventions spécifiques conclues avec ces organismes les agents des ministères de tutelle bénéficient de tarifs adaptés dans les centres de la Fondation d'Aguesseau. En revanche, ils ne bénéficient pas d'autre promotion, notamment des tarifs spéciaux de basse saison subventionnés par la Fondation à Saint-Cast-Le-Guildon.

1.1.5 Les agents des autres ministères peuvent également participer aux séjours de vacances gérés par la Fondation à un tarif qui reste encore inférieur à celui habituellement constaté pour la même prestation à la même période mais qui ne bénéficient pas de subvention du ministère de la Justice.

1.2 COMMENT RÉSERVER ?

1.2.1 Pour les agents du ministère de la Justice et leurs familles:

Aucune réservation n'est enregistrée par téléphone. La réservation est faite à titre personnel par l'agent. Toute réservation faite pour les membres de la famille, pour les amis, ou pour les invités doit être établie sur un bulletin d'inscription séparé. La demande de réservation de l'agent doit impérativement être formulée sur l'imprimé « Bulletin d'inscription Vacances Adultes et Familles » rempli recto/verso (téléchargeable sur le site internet), accompagnée des documents ci-dessous :

- Copie du dernier bulletin de salaire récent (moins de 3 mois) ou photocopie de la carte professionnelle et/ou photocopie du titre de pension accompagnée de toute pièce justificative de l'appartenance au ministère de la Justice.
- Copie des pages de l'avis d'imposition 2019 (sur les revenus 2018) sauf pour les personnes relevant du tarif 4 (à signaler au verso du bulletin d'inscription en cochant la case : je ne souhaite pas fournir pas mon avis d'imposition, mon tarif sera de niveau 4). Si les revenus du foyer font l'objet d'impositions séparées (vie maritale) : photocopie de l'ensemble des pages des 2 avis d'imposition 2019.

- Copie des pages du livret de famille si un ou plusieurs enfants participent au séjour.

1.2.2 Pour les agents des organismes partenaires (sauf EPAF pour Saint-Cast-Le-Guildon pour laquelle existe une procédure interne à l'EPAF) **ou des autres ministères** : aucune réservation n'est enregistrée par téléphone. La demande de réservation de l'agent doit impérativement être formulée sur l'imprimé « Bulletin d'inscription Vacances Adultes et Familles » rempli recto/verso (téléchargeable sur le site internet), accompagnée de la copie de la fiche de paie ou du titre de pension justifiant de leur qualité. Les demandes de réservation sont traitées par ordre d'arrivée, cachet de la poste faisant foi.

À qui adresser la demande ? :

• Pour l'Hôtel des Bains

Fondation d'Aguesseau
Service Vacances
10 Rue Pergolèse - 75782 Paris Cedex 16
Tél. : 01 44 77 98 62/59/60 - Fax : 01 44 77 98 65
Mail : svf@fda-fr.org

• Pour Souverain et Moulin Luc

Fondation d'Aguesseau
Camping Moulin-Luc
56360 Le Palais - Belle-Île-en-Mer
Tél. : 02 97 31 81 62
Mail : belle-ile@fda-fr.org

• Pour Les Lodges Méditerranée

Les Lodges Méditerranée
Chemin des Montilles
34350 Vendres Plage Ouest
Tél. : 04 67 39 74 80
Mail : accueil@lodgesmediterranee.fr

1.3 COMMENT CALCULER SON TARIF ?

1.3.1 Pour les agents du ministère de la Justice et leurs familles ou invités

Les tarifs sont déterminés en fonction d'un quotient familial annuel comprenant 4 tranches. Ce quotient familial (QF) est obtenu en divisant le revenu fiscal de référence (RFR) de l'avis d'imposition de l'année 2019 (revenus de 2018) par le nombre de parts figurant dans les tableaux ci-après. En cas de cohabitation maritale, il est fait masse des revenus fiscaux de référence des deux concubins et les parts fiscales sont recalculées comme pour un couple marié. La case T de l'avis d'imposition doit obligatoirement être cochée pour les personnes élevant seules leur(s) enfant(s).

A- Nombre de parts

- 1 enfant à charge = 2,5 parts
- 2 enfants à charge = 3 parts
- 3 enfants à charge = 4 parts
- 4 enfants à charge = 5 parts

Exemple de calcul de Quotient Familial (QF) annuel pour un couple marié avec 2 enfants à charge ayant un Revenu Fiscal de Référence (RFR) de 30 000 €

$$\text{QF} = \text{RFR} / \text{Nombre de parts}$$
$$\text{QF} = 30\,000 / 3 = 10\,000 \text{ €}$$

La famille bénéficiera du tarif 1 dans cet exemple

B- Quotient familial annuel applicable aux ouvrants droits et à leur famille

Tarif 1	Inférieur ou égal à 12 871 €
Tarif 2	12 872 € à 17 052 €
Tarif 3	17 053 € à 22 622 €
Tarif 4	Supérieur à 22 622 €

Pour les enfants non fiscalement à charge, les membres de la famille ou l'invité qui accompagne l'agent justice pendant son séjour, il est appliqué un tarif extérieur/famille (FAM ou EXT) pour les maisons de vacances de la fondation.

CONDITIONS GÉNÉRALES SÉJOURS VACANCES ADULTES ET FAMILLES HIVER - PRINTEMPS 2020

C- Conditions particulières

Rappel : la Fondation d'Aguesseau se réserve le droit d'organiser des opérations promotionnelles dans le respect de la réglementation en vigueur. Les tarifs appliqués dans le cadre de ces opérations sont valables pour les seuls agents et uniquement selon les conditions de vente particulières liées à ces opérations et ne peuvent être accordés pour les ventes effectuées en dehors de celles-ci. Ces opérations ne sont pas rétroactives sur les réservations déjà effectuées.

1-3-2 Les enfants d'agents décédés, les enfants non à charge d'agents actifs ou retraités, les parents, les beaux-parents peuvent séjourner à Saint-Cast-Le-Guildo, à Belle-Île-en-Mer et à Vendres avec application du tarif spécifique dit « tarif famille et invités ou extérieurs » sauf s'ils bénéficient d'un tarif « partenaire » ou « autre ministère ».

1-3-3 Pour les agents des organismes « partenaires » et des « autres ministères » : consulter sur les grilles de tarifs de Saint-Cast-Le-Guildo et Belle-Île-en-Mer la case tarifs partenaires et autres ministères. Pour Vendres, tarifs partenaire.

1-4 COMMENT RÉGLER SON SÉJOUR ?

Après acceptation du dossier, un acompte de **30% du montant du séjour est exigible sous huitaine**. Sans réception de l'acompte dans les délais, le dossier peut-être considéré comme annulé. Le règlement de l'acompte se fait obligatoirement par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de la Fondation d'Aguesseau et adressé pour les séjours à l'Hôtel des Bains de Saint-Cast-Le-Guildo (pas de règlement par carte bancaire, ni de règlement en ligne sur le site internet du prestataire qui gère l'hôtel des Bains) ou service vacances de la Fondation et pour les locations de la Résidence Le Souverain au camping de Moulin Luc (voir les adresses d'expédition indiquées au §1.2).

Pour Vendres : les règlements peuvent se faire par chèque à l'ordre des Lodges Méditerranée ou par carte bancaire.

Chèques Vacances : les chèques vacances sont acceptés en règlement du séjour (**hors acompte**) s'ils sont disponibles à la date d'exigibilité du solde (soit 1 mois avant le départ). Pour information, l'organisme Extélia, qui vous adressera vos chèques vacances à l'issue de votre épargne aura besoin d'un délai de traitement de 6 semaines minimum entre le dernier prélèvement et la réception des chèques (c'est pourquoi nous vous conseillons de terminer votre épargne en tenant compte de cette contrainte). Par sécurité, ils doivent être adressés par courrier recommandé AR. La partie supérieure et le coin des chèques ne doivent pas être détachés et le nom du bénéficiaire « Fondation d'Aguesseau » doit être porté sur tous les chèques transmis pour les sites de Saint-Cast-Le-Guildo et Belle-Île-en-Mer. Pour Vendres, le nom du bénéficiaire est « Lodges Méditerranée ». **Attention : la fondation ne prend pas le « e-chèque vacances ». En cas d'annulation, après règlement en chèques vacances, le remboursement éventuel s'effectue sous forme d'avoir.**

Le montant total du séjour doit être réglé au plus tard 1 mois avant l'arrivée à l'établissement. Si la réservation intervient moins de 1 mois avant le début du séjour, la facture doit obligatoirement être réglée en totalité avant l'arrivée. Tout séjour commencé est dû dans sa totalité, sauf cas de force majeure (voir conditions d'annulation § 1.5.3). Hors ces cas, les départs prématurés ainsi que les prestations non utilisées (repas, nuitées) ne donnent lieu à aucun remboursement. Aucune demande de régularisation des frais de séjour n'est acceptée plus d'un mois après la date de fin du séjour.

Pour Saint-Cast-Le-Guildo, les règlements par carte bancaire ne sont pas possibles. Les règlements doivent se faire uniquement auprès de la Fondation d'Aguesseau pour les seuls agents du ministère de la justice et en aucun cas en ligne sur le site internet du prestataire pour les séjours concernés.

1-5 QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES D'UNE MODIFICATION, INTERRUPTION OU ANNULATION DE SÉJOUR ?

1-5-1 Pour modifier un séjour

Les modifications de la date de séjour ou du nombre de participants sont acceptées dans la limite des disponibilités. Aucune modification n'est possible à moins de 15 jours du début de séjour. Un séjour écourté, sauf en cas de force majeure (voir §1.5.3), ne donne lieu à aucun remboursement des prestations non utilisées (repas, nuitées). Toute modification doit faire l'objet d'un courrier, fax ou courriel. La date de modification retenue est celle figurant sur le courrier (date de réception faisant foi), la date d'envoi en entête de fax ou de courriel. En fonction des disponibilités, un nouveau devis est adressé pour acceptation.

1-5-2 Pour interrompre un séjour

Toute interruption de séjour pour cas de force majeure (voir §1.5.3) dûment justifiée peut donner lieu à remboursement partiel des prestations non utilisées selon la procédure précitée (voir §1.5.1). Aucun séjour écourté pour raison personnelle n'ouvre droit à remboursement. Tout séjour commencé est dû.

1-5-3 Pour annuler un séjour

Toute annulation doit être formulée par téléphone et confirmée par courrier recommandé avec AR ou par courriel (svf@fda-fr.org), adressé à la Fondation d'Aguesseau pour les séjours à Saint-Cast-Le-Guildo et pour les locations à Belle-Île-en-Mer. Pour Vendres, le courrier avec A/R ou courriel doit être adressé aux Lodges Méditerranée. Dans tous les cas, 30 € de frais de dossier restent acquis. Les frais d'annulation sont exigibles, sauf cas de force majeure dûment justifié dans un délai de 10 jours :

- accident ou maladie grave de l'agent, de son conjoint (concubin) ou d'un enfant
- hospitalisation de l'agent, de son conjoint (concubin), ou d'un enfant
- maladie infantile contagieuse
- événement familial grave : décès (parents) ou hospitalisation de l'agent, de son conjoint (concubin) ou de son enfant
- convocation à un examen
- mutation professionnelle de l'agent justice ayant lieu pendant la période du séjour

Le remboursement partiel ou total des sommes versées ne peut intervenir que sur présentation de justificatifs (certificat médical, certificat de décès, convocation au concours, notification de mutation professionnelle de l'agent justice) et après examen du dossier par une commission. Les frais d'annulation s'élevaient à :

- **Après la confirmation du séjour et le versement d'un acompte : 30 € de frais de dossier**
- **44^e au 30^e jour avant le début du séjour : 30 % du montant du séjour**
- **29^e au 15^e jour avant le début du séjour : 50 % du montant du séjour**
- **14^e au 3^e jour avant le début du séjour : 75 % du montant du séjour**
- **Moins de 3 jours avant le début du séjour ou non-présentation : 100 % du montant du séjour**

La Fondation ne propose pas d'assurance annulation pour les séjours dont elle assure elle-même la gestion. Il appartient aux agents de prendre leurs dispositions en la matière.

CONDITIONS GÉNÉRALES SÉJOURS VACANCES ADULTES ET FAMILLES HIVER - PRINTEMPS 2020

1-6 QUELLES SONT LES DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES AUX SÉJOURS À L'HÔTEL DES BAINS DE SAINT-CAST-LE-GUILDON ?

L'Hôtel des Bains de Saint-Cast-Le-Guildon, géré par un prestataire, offre un hébergement en formule hôtelière du dîner du samedi au petit-déjeuner du samedi suivant. Aucune dérogation n'est accordée à ces jours d'arrivée et de départ. Les agents sont invités à prendre toute précaution utile pour l'organisation de leur voyage. La Fondation ne propose pas d'acheminement et n'organise, ni les transferts entre la gare/l'aéroport et la résidence, ni sur les lieux d'activité. Les chambres sont attribuées dans le respect des impératifs de bonne gestion de l'établissement.

Le séjour de base comprend le logement en chambre simple, double, triple ou familiale, la restauration en pension complète (les repas non préparés par la résidence dans le cadre d'un séjour en pension complète ne peuvent pas faire l'objet de remboursement). Le séjour de base ne comprend pas les activités ou excursions payantes proposées à certaines périodes par le centre ainsi que la taxe de séjour.

Les hébergements sont disponibles à partir de 16h le jour d'arrivée, et doivent être libérés pour 10h, le jour du départ. Les serviettes de toilettes et les draps sont fournis. Pour les enfants de moins de 2 ans, des chauffe-biberons, des lits bébé, des chaises hautes, des baignoires sont disponibles.

En vertu de l'application de la loi Evin (loi anti-tabac) du 10 janvier 1991 et en application du décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006, la Fondation rappelle qu'il est strictement interdit de fumer dans les établissements accueillant du public. En cas de non-respect de cette loi, le contrevenant doit quitter la résidence, sans que la Fondation ne soit dans l'obligation de trouver une solution de relogement ou d'acheminement sur le domicile de la personne.

En cas de dégradation de l'hébergement mis à disposition par le résident, dûment constaté par le responsable des lieux, la Fondation se réserve le droit de demander au contrevenant de quitter les lieux et de lui facturer le montant des dégâts occasionnés. Le départ de l'établissement suite à ces constatations ne donne lieu à aucun remboursement des prestations utilisées ou non.

1-7 DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES COMMUNES AUX RÉSIDENCES DE SAINT-CAST-LE-GUILDON, BELLE-ÎLE-EN-MER ET VENDRES

La Fondation d'Aguesseau rappelle que la cession de location pour le compte d'autrui est interdite. A l'arrivée sur place, la présence du titulaire de la location, sa pièce d'identité et son justificatif professionnel sont exigés.

1-8 DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES À BELLE-ÎLE-EN-MER ET VENDRES

Les appartements de la résidence Le Souverain sont proposés à la location du samedi au samedi ainsi que les résidences mobiles du camping Moulin Luc. Pour Vendres, les Lodges sont loués du samedi au samedi. Aucune dérogation n'étant accordée à ces jours d'arrivée et de départ, les agents sont invités à réserver à l'avance leurs moyens de transports, particulièrement pour le passage en bateau. La Fondation ne propose pas d'acheminement et n'organise pas de transferts entre la gare/l'aéroport/le port et la résidence, ni sur les lieux d'activité.

1-9 PRÉCISIONS VALABLES POUR LES TROIS CENTRES

1-9-1 Critères d'attribution des logements

Les hébergements sont attribués en fonction de la composition familiale et dans le respect des impératifs de bonne gestion de l'établissement et selon les critères de priorité suivant :

- 1) Familles n'étant jamais partie.
- 2) Familles avec enfant.
- 3) Familles à revenu modeste.
- 4) Date d'arrivée des dossiers.

Les hébergements doivent être rendus propres, les poubelles évacuées et le matériel restitué dans sa totalité en bon état. (Pour Belle-Île-en-Mer : une caution devra être versée à l'arrivée. Elle sera faite en un versement : 300 €).

Si le logement n'est pas rendu en parfait état de propreté la caution ménage sera retenue, de même si les conditions du forfait ménage ne sont pas respectées.

En cas de dégradation de l'hébergement mis à disposition par le résident, dûment constaté par le responsable des lieux, la Fondation se réserve le droit de demander au contrevenant de quitter les lieux, de conserver la caution équipement et voire même de lui facturer le montant des dégâts occasionnés si ceux-ci sont supérieurs au montant de la caution. Si tout est conforme la caution sera restituée sous huitaine.

1-9-2 Faire une réclamation

Les réclamations en cours de séjour doivent être signalées au plus vite au responsable du centre afin qu'une solution puisse être trouvée dans les meilleurs délais. Toute réclamation impossible à traiter sur place pendant le séjour devra être formulée à la Fondation d'Aguesseau, par courrier recommandé, avec accusé de réception, dans un délai de 30 jours après la fin du séjour.

1-9-3 Responsabilité et recommandation

Il est recommandé de ne pas laisser vos objets de valeurs ou objets personnels sans surveillance. Le cas échéant, ni le centre, ni la Fondation d'Aguesseau ne sauraient être tenus pour responsables de leur vol ou de leur détérioration, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des installations (notamment logements, locaux communs, parkings extérieurs).

1-9-4 Animaux

Seuls les chiens guides sont acceptés sur les résidences de la Fondation. Des conditions particulières d'accueil exceptionnel pour les chiens peuvent être accordées dans un des logements de Belle-Île-en-Mer avec notamment versement d'une caution (100 €) et un supplément nettoyage literie (20€) dans la limite des disponibilités de ce logement. En dehors de ces cas, aucun animal n'est admis et aucune dérogation ne peut être accordée. Le responsable de l'établissement interdit l'accès à la résidence ou demande le départ immédiat des personnes ne respectant pas cette règle, sans aucun remboursement des prestations non utilisées. Pour les autres lieux de séjour, il appartient aux agents de se renseigner auprès du prestataire concerné.

1-9-5 Aides aux séjours

L'Hôtel des Bains de Saint-Cast-Le-Guildon et le domaine de Bruté à Belle-Île-en-Mer sont agréés Centre Familial de Vacances. La Fondation d'Aguesseau ne fait pas partie du réseau VACAF, par conséquent, elles n'acceptent pas les bons CAF (y compris par VACAF). L'hôtel des Bains est agréé « Maison familiale de vacances » par la préfecture des Côtes d'Armor sous le numéro 22-3 permettant de bénéficier d'aides auprès de votre ministère. Conformément aux dispositions de la circulaire NOR : RDFF1330609C du 30 décembre 2013 émanant de la Fonction Publique, vous pouvez vous rapprocher de votre service gestionnaire afin de savoir si vous avez la possibilité d'obtenir une aide de votre ministère de tutelle.

CONDITIONS GÉNÉRALES SÉJOURS VACANCES ADULTES ET FAMILLES HIVER - PRINTEMPS 2020



2 LES SÉJOURS "SUBVENTION NEIGE"

Celle-ci s'applique sur les 4 semaines des vacances scolaires d'hiver 2020 :

Du samedi 08 février au samedi 15 février 2020

Du samedi 15 février au samedi 22 février 2020

Du samedi 22 février au samedi 29 février 2020

Du samedi 29 février au samedi 07 mars 2020

La subvention neige s'applique dans la limite des places disponibles et du montant de la subvention allouée au dispositif. Date limite de réception des dossiers : 16 décembre 2019.

2.1 QUELS SONT LES BÉNÉFICIAIRES ?

Les bénéficiaires sont les seuls agents du ministère de la Justice, actifs, retraités ou en disponibilité sauf pour convenances personnelles, accompagnés de leur conjoint et leurs enfants à charge fiscalement. Les petits-enfants des agents justice ne rentrent pas dans le cadre de la subvention neige.

2.2 SÉJOURS SUBVENTIONNÉS

Les séjours bénéficiant de la « Subvention Neige » sont ceux figurant dans le catalogue Hiver-Printemps 2020 de la Fondation d'Aguesseau et sont repérables par le logo « Subvention Neige ». La « subvention Neige » s'applique exclusivement sur les 4 semaines des vacances scolaires d'hiver 2020.

2.3 OCTROI DE L'AIDE

Seuls les séjours effectivement réalisés, bénéficient de l'aide de la Fondation, valable une seule fois pour une durée d'une semaine dans le catalogue Hiver - Printemps 2020. L'aide n'est pas versée en cas d'annulation de séjour (l'agent est donc redevable de l'intégralité de la somme de son séjour sans subvention, selon les conditions d'annulation du prestataire). Elle porte sur les seuls frais d'hébergement et de restauration engagés par l'agent, son conjoint et ses enfants lors d'un même séjour. Elle n'inclut pas les frais de transport, les éventuelles locations de matériels et forfaits de remontées mécaniques, les taxes de séjours, les frais de dossier, les frais d'annulation ainsi que toutes autres dépenses annexes.

2.4 CALCUL DE LA SUBVENTION

Le montant de la subvention est déterminé en fonction du quotient familial annuel (voir § 1. 3)

	Quotient familial annuel	% de subvention Neige
TARIF 1	Inférieur ou égal à 12 871 €	40%
TARIF 2	12 872 € à 17 052 €	30%
TARIF 3	17 053 € à 22 622 €	25%
TARIF 4	Supérieur à 22 622 €	15%

Pour les enfants non fiscalement à charge, les membres de la famille ou l'invité qui accompagne l'agent justice pendant son séjour, il est appliqué un tarif extérieur/famille (FAM ou EXT).

2.5 RÈGLEMENT DU SÉJOUR

Il s'effectue directement auprès du prestataire et selon ses propres modalités. Dans tous les cas, les Chèques Vacances sont acceptés. Les bons CAF (y compris par VACAF) sont acceptés par la FJM (sous réserve d'acceptation de votre CAF), VVF et VTF.

2.6 MODALITÉS DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION

Pour les séjours avec Villages Vacances du Soleil, VTF, VVF, EPAF, FJM et Flocons verts Ternelia, la subvention est déduite directement de la facture, sous condition de réception du dossier complet : fiche de renseignement, copie de la fiche de paie Justice, du ou des avis d'imposition, du livret de famille et du chèque d'acompte.

Pour les séjours IGESA, l'aide est versée par chèque, par la Fondation directement à l'agent, sous condition de réception par le service Vacances du dossier complet : facture acquittée du séjour, copie de la fiche de paie justice, du ou des avis d'imposition et du livret de famille. La date limite de réception des dossiers est fixée au 04 mai 2020.

2.7 ANNULATION/INTERRUPTION

Rappel : l'aide de la Fondation n'est pas versée en cas d'annulation du séjour (vous serez redevable de cette somme en plus des frais appliqués sur le coût de votre séjour selon les conditions d'annulation du prestataire).

Se reporter au paragraphe 1.5

Toute annulation (ou non présentation sur place) doit être formulée par écrit et adressée en recommandé avec AR ou courriel (svf@fda-fr.org) à la fondation.

Les conditions générales de vente et d'annulation du prestataire s'appliquent aux agents de ministère de la Justice. Il appartient donc aux agents d'en prendre préalablement connaissance.

Il est conseillé de souscrire une assurance annulation si celle-ci n'est pas comprise dans le prix du séjour. La Fondation d'Aguesseau ne peut être tenue responsable en cas de litige avec un prestataire.

2.8 CAS PARTICULIER DU « PACK FAMILLE » VTF

Le séjour est celui figurant dans le catalogue avec le logo « Pack famille » à la page 24 qui bénéficie, en plus du tarif négocié, de la subvention d'aide à la neige.

2.8.1 Qui en est bénéficiaire ?

Les bénéficiaires sont les agents du ministère de la Justice, actifs, retraités ou en disponibilité sauf pour convenances personnelles, leur conjoint et leurs enfants fiscalement à charge. Les petits enfants de l'agent justice ou les autres membres de la famille ne peuvent pas bénéficier de ces offres. A réception des demandes, priorité est donnée aux agents dont le quotient familial est le plus bas. Le nombre de places à ce tarif est limité, par conséquent au-delà du quota, il vous sera proposé un autre tarif.

2.8.2 Quelles sont les conditions d'acceptation du dossier

En cas d'acceptation de votre dossier, la Fondation transmettra la demande au service réservation de VTF qui enverra un devis et demandera un acompte de 20% pour confirmer la réservation. Le solde du séjour devra être réglé 1 mois avant le départ. La sélection des demandes se fera sur la base du QF et de la composition familiale par rapport aux hébergements proposés. En cas de non-versement de l'acompte, la réservation est annulée.

3 CONDITIONS PARTICULIÈRES AUX AUTRES SÉJOURS

3.1 QUELS SONT LES BÉNÉFICIAIRES ?

Les bénéficiaires sont les seuls agents du ministère de la Justice, actifs, retraités ou en disponibilité sauf pour convenances personnelles, leur conjoint et leurs enfants fiscalement à charge.

3.1.1 Comment réserver ?

La demande doit être formulée au service vacances de la fondation qui transmettra le dossier au prestataire concerné par le séjour.

3.1.2 Quelles sont les conditions générales à respecter ?

Les conditions de vente et d'annulation de chacun des prestataires s'appliquent aux agents du ministère de la Justice. Il appartient donc aux agents d'en prendre préalablement connaissance. Toute annulation doit être adressée en RAR à l'adresse du prestataire concerné.

Il est conseillé de souscrire une assurance annulation si celle-ci n'est pas comprise dans le prix du séjour. La Fondation d'Aguesseau ne peut pas être tenue responsable en cas de litige avec le partenaire.

4 RENSEIGNEMENTS

Pour tous renseignements complémentaires, contactez-le :

Service Vacances

Tél. : 01 44 77 98 62/59/60

Fax : 01 44 77 98 65

Mail : svf@fda-fr.org



COMMENT NOUS CONTACTER ?

POUR LE SUIVI DE VOTRE DEMANDE DE SÉJOUR,
s'adresser à l'équipe du service VACANCES :

 01 44 77 98 59

 01 44 77 98 60

 01 44 77 98 62

 svf@fda-fr.org

 01 44 77 98 65

Compte tenu du très grand nombre de dossiers traités,
préférez l'utilisation du mail pour nous poser vos questions.

CORRESPONDANCE :

Fondation d'Aguesseau

Service VACANCES

10, rue Pergolèse

75782 Paris Cedex 16

COMMUNICATION :

 01 44 77 98 75

 communication@fda-fr.org